

# Wallon Dynamisme

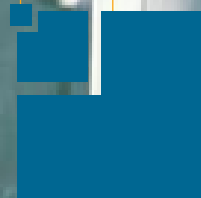
02.2004

## Liège à la pointe

- Une forte attente vis-à-vis des entreprises
- Treize succès "made in Liège"
- Biotechnologies : une belle percée wallonne
- L'eau wallonne de mieux en mieux gérée



Périodique mensuel de l'UWE : Chemin du Stockoy 1, 1300 Wavre - Février 2004 - Numéro 170 - Prix 3 € - Bureau de dépôt : Namur X



Pub 2ème de couv  
face edito

**1/1**

**BASE**

# Editorial

## Industrie et développement

***"Permettre à l'industrie d'exister et de croître, c'est créer les conditions de la naissance de nombreuses petites et moyennes entreprises, et c'est assurer une base ferme à l'essor des activités de service"***

Dynamisme Wallon Février 2004



Vincent Reuter,  
Administrateur Délégué  
de l'Union Wallonne des  
Entreprises

*Dans son allocution prononcée à la réception de Nouvel-An de l'UWE, Jean-Pierre Hansen, Administrateur Délégué de Suez-Tractebel, exposait de façon lumineuse les raisons devant conduire les économies européennes à maintenir une base industrielle solide : l'industrie influence la croissance économique plus fortement que ne l'indique son poids dans le PIB (notamment par son impact sur un nombre considérable de services); sa part reste de très loin prédominante dans les exportations ; enfin, elle représente la principale source du développement technologique.*

*Tout cela s'applique très exactement à la Wallonie, dont deux des urgences les plus criantes sont précisément l'intensification de l'innovation et la croissance des exportations. En outre, permettre à l'industrie d'exister et de croître, c'est créer les conditions de la naissance de nombreuses petites et moyennes entreprises, et c'est assurer une base ferme à l'essor des activités de services.*

*Il est grand temps d'en tirer les conclusions pour passer aux actes, chacun dans son rôle; aux entreprises de continuer à dessiner l'industrie du*

*futur; à la population de comprendre que le bien-être passe par le développement économique, et que sans industrie les fondements de notre développement sont ébranlés; au pouvoir politique de réfléchir à la part qu'il a prise dans la désindustrialisation, et d'adopter une véritable stratégie industrielle, cohérente et prospective; lorsqu'une usine cesse ou réduit ses activités, il est trop tard pour s'apercevoir de l'impact du coût exorbitant du travail en pauses, de contraintes environnementales excessives ou d'une fiscalité trop pesante.*

Pub face sommaire  
**1/1**  
**Schweppes Belgium**

# Sommaire 02/2004

01 EDITORIAL

## VINGT MILLE ENTREPRENEURS



- Succès wallons** || IBA, Ronveaux, Systemat...
- 04 Itinéraire de patron** || Thierry Romain
- 06 Top mondial** || Eppendorf Array Technologies
- 08 Actuel** || Transformer les Wallons en marathoniens  
 || Electricité : la nouvelle vache à lait des pouvoirs publics  
 || Ce qui va changer pour les indépendants  
 || Un seul mot d'ordre : haute performance !  
 || Les athlètes d'entreprise peuvent être des "coachs"

## EN COUVERTURE



### 18 Liège à la pointe

Ce 11 mars 2004, les 600 membres de l'UWE de la Province de Liège tiendront leur Assemblée Générale. A cette occasion, Dynamisme Wallon entend mettre en avant la combativité et la performance des entreprises de toute la province.

- Une forte attente vis-à-vis des entreprises
- Université de Liège : moteur de développement
- Bonnes nouvelles
- 4 scénarios pour Liège

## FOCUS



### 38 L'eau, véritable capital wallon

La gestion de l'eau en Wallonie enregistre des progrès significatifs. C'est tout notre arsenal institutionnel et organisationnel qui subit une remise à plat.

## LES RUBRIQUES



- 46 Environnement** || Pour une bonne gestion de l'eau en entreprise
- 47 Ecogestion** || Un SME en culottes courtes
- 48 Mobilité** || 17.000 personnes cherchent une alternative à la voiture
- 49 Qualité** || ISO & Business Excellence : une approche internationale
- 50 Recherche** || Exporter sa technologie avec l'aide d'Internet

## DEMAIN



- 52 Quatrième pouvoir** || Stéphane Rosenblatt, RTL-TVI
- 55 Lire, surfer, communiquer**
- 56 Pratique** || Vos échéances en mars 2004

**Dynamisme Wallon**, le mensuel de l'Union Wallonne des Entreprises, est édité par la Maison des Entreprises Wallonnes asbl



Chemin du Stockoy 1-3  
 B-1300 Wavre  
 Tel: 32 (0) 10.47.19.40  
 Fax: 32 (0) 10.45.33.43  
 dynamisme.wallon@uwe.be  
 www.dynamismewallon.be

**Rédactrice en chef**  
 Madeleine Dembour  
 madeleine.dembour@uwe.be

**Coordination**  
 Thierry Decloux  
 thierry.decloux@uwe.be

**Conseil de Rédaction**  
 Luc De Cordier  
 Jean de Lame  
 Madeleine Dembour  
 Thierry Devillez  
 Didier Paquot  
 Vincent Reuter  
 Jean-Jacques Westhof

**Mise en page**  
 Interlignes

**Impression**  
 Imprimerie Vase Frères

**Photo de couverture**  
 Michel Houet  
 Belpress.com

**Régie Publicitaire**  
 Alliance Media  
 010/40.13.12  
 info@alliancemedia.be

**Editeur Responsable**  
 Jean de Lame  
 Chemin du Stockoy 1-3  
 B-1300 Wavre

**Abonnement annuel**  
 (11 numéros) :  
 30 € à verser sur le compte  
 de la Maison des Entreprises  
 Wallonnes 360-1149184-31

## LE MOIS PROCHAIN DANS DYNAMISME WALLON:

- Ressources humaines : le rôle des élections sociales
- Le Hainaut en 2004

Réservez dès à présent vos espaces publicitaires auprès de notre régie Alliance Média au 010/40.13.12 (fax : 010/40.13.15, e-mail : info@alliancemedia.be).

Plus d'infos sur [www.dynamismewallon.be](http://www.dynamismewallon.be)



# Thierry Romain (Siemens Wallonie)

## Nous avons une chance extraordinaire en Wallonie

Photographe de formation, rien ne prédisposait Thierry Romain à diriger une entreprise à responsabilité commerciale telle que Siemens Wallonie (250 personnes). Après un parcours axé sur la communication et la vente, il entre chez Siemens "par opportunité". Il compare le métier de dirigeant d'entreprise tant à celui d'un chef d'orchestre que d'un entraîneur de football.



Dynamisme Wallon Février 2004

Par la Rédaction

### Qu'est-ce que le métier de chef d'entreprise ?

Mon objectif est de développer les activités d'une entreprise en Wallonie, Siemens en l'occurrence, en mettant en œuvre les moyens nécessaires pour permettre le développement de cette entreprise en parfaite adéquation avec les besoins du marché, d'une région. Nous avons une chance extraordinaire en Wallonie. Au centre de l'Europe, véritable pôle d'attraction, nous sommes donc en terrain de test idéal pour une nouvelle approche du marché ; une approche qui consiste à se présenter vers le client avec l'ensemble de nos compétences pour l'ensemble de nos disciplines. En effet, nous sommes présents dans différents domaines qui sont très complémentaires, qu'il s'agisse de domaines purement industriels, médicaux, informatiques ou télécommunications.

Mon métier consiste donc à mettre ensemble les ressources disponibles, tant en hommes, qu'en matériel, qu'en moyens financiers pour atteindre l'objectif fixé.

Le métier est tant celui d'un chef d'orchestre que d'un entraîneur de football. Il s'agit d'intégrer différentes compétences, différentes personnes en fonction d'une situation, d'un contexte bien déterminé. Celles-ci ont des tempéraments différents. Comme au football, il faut des attaquants et des défenseurs. L'art consiste à mettre en avant les points forts de chacun et de les souder en équipe afin d'atteindre un objectif commun.



### Quelles sont les qualités nécessaires ?

Un chef/dirigeant d'entreprise est un bâtisseur, un coach, un leader. Il crée une équipe, définit avec celle-ci des objectifs, des valeurs et des moyens pour y arriver. Il faut aussi être un meneur d'hommes (et de femmes) pour pouvoir amener et gagner la confiance des collaborateurs pour atteindre l'objectif ensemble. Cela demande pas mal d'énergies, de capacité de communication et de capacité de décision. Le respect des autres et la capacité d'échange sont des valeurs de société, mais surtout des valeurs personnelles.

Evidemment, cela demande beaucoup de psychologie et de capacité à s'entourer. Il s'agit d'emmenner des personnes - des collaborateurs - à mettre leurs qualités personnelles en avant, de les amener à réaliser leurs objectifs personnels à travers des objectifs de l'entreprise. Gérer une entreprise, c'est différent d'un objectif personnel. Le manager doit être capable de mettre en valeur, en symbiose, ces deux aspects. Chaque personne a en lui des qualités. Mon métier c'est aussi de créer l'environnement pour les mettre en avant. Avec cette équipe composée de collaborateurs.

Le développement personnel, c'est surtout donner la possibilité aux personnes de décider pour elles-mêmes. L'entreprise a le devoir de se donner les moyens de promouvoir le développement personnel de ses collaborateurs. C'est une condition essentielle pour progresser. L'individu doit se connaître.

L'engagement et la détermination sont deux qualités indispensables pour se dévelop-

per. La passion d'entreprendre passe par là. C'est aussi savoir prendre du plaisir à ce que l'on fait. Tout chef/dirigeant d'entreprise est quelque part un passionné. Le métier est très, très dur. C'est une énorme responsabilité. Il faut savoir assumer. Et donc avoir une certaine résistance au stress et une grande capacité d'adaptation au changement, à l'évolution permanente. Sans la passion, c'est impossible.

### Quel est votre parcours ?

Le métier que j'exerce n'est pas du tout celui pour lequel j'ai été formé. Mais il faut retenir que les études - quelles qu'elles soient - servent à former l'esprit et à s'armer. Après des humanités générales, j'ai suivi une formation de photographe. Cela n'a rien à voir, à priori, avec le fait de diriger une entreprise à responsabilité commerciale telle que Siemens Wallonie. J'ai un parcours plutôt axé sur la communication et sur la vente. Quand on est dans le commercial, on se crée inévitablement beaucoup de relations. J'avais envie de travailler dans les télécommunications. On commençait à en parler beaucoup à l'époque. Les valeurs de Siemens me motivaient énormément : la formation individuelle, l'encadrement, le développement des gens, mais également la stratégie long terme de l'entreprise. C'était surtout l'occasion de me développer personnellement dans une entreprise d'envergure. J'ai été engagé sur base de mon expérience de la vente. J'étais passé par 4 ou 5 employeurs différents. C'est un atout. C'est très important de multiplier les expériences. La vente développe une capacité d'écoute et d'ouverture sur les autres. Dans une équipe de football, une bande de copains, on doit bien connaître ses coéquipiers, leurs attentes, leurs capacités. Diriger une entreprise, c'est exactement la même chose.

**"Si l'engagement d'un jeune est de jouer de la musique ou être danseur à la "Star Academy", c'est très bien, mais il faudra aller jusqu'au bout. C'est très dur"**

Dynamisme Wallon Février 2004

Au jeune, je dirais :

- qu'il devrait multiplier les expériences ;
- savoir que c'est soi-même qui décide de sa carrière; et non les autres ;
- que «l'engagement» dans le monde de l'entreprise ne commence pas à 25 ou 30 ans, mais bien avant. L'esprit d'entreprendre ne tombe pas du ciel. Déjà aujourd'hui, en humanités, à 14 ou 16 ans, il ne faut pas être passif, contemplatif mais l'on peut être l'entrepreneur. On peut être délégué de classe, prendre des initiatives, organiser des activités diverses, on ne doit pas se cacher derrière les autres.

Si son engagement est de jouer de la musique ou être danseur à la «Star Academy», c'est très bien, mais il faudra aller jusqu'au bout. C'est très dur. C'est un comportement, une attitude. Cela fait partie des valeurs personnelles. Je dirais : fonces ! Crois en toi. Mais mets en place ce qu'il faut pour réussir. Il faut acquérir sa propre expérience pour se faire sa propre approche des choses et des gens. ||



© Michel Houet Titl-photographie

## Siemens : 250 personnes en Wallonie

*Siemens est actif dans plus de 200 pays et a créé une division Siemens Wallonie (250 personnes) afin de développer de manière durable ses activités d'intégrateur de services. En Belgique et au Luxembourg, toutes les activités clés de Siemens International sont représentées, soit les technologies de l'information et de la communication, l'énergie, le transport, l'industrie et le médical. Ces activités sont réparties dans des divisions ou des entités qui en prennent la responsabilité. Les différentes divisions collaborent étroitement afin d'offrir au marché des solutions intégrant les différentes compétences.*



### Sensibilisation des jeunes à l'esprit d'entreprendre

Les articles concernant l'opération sont en ligne sur [www.uwe.be](http://www.uwe.be) (rubrique "Sensibilisation des jeunes à l'esprit d'entreprendre". Les "itinéraires de patrons" sont accessibles sur le site [www.entrepriseswallonnes.be](http://www.entrepriseswallonnes.be)

Cette action est menée par l'Union Wallonne des Entreprises en collaboration avec :



# Eppendorf Array Technologies

## Une belle percée wallonne !

Bénéficiant depuis un an de la force de frappe d'un des leaders mondiaux en matière de biotechnologie, EAT assure la recherche, le développement et la production de "damiers à ADN".



Dynamisme Wallon Février 2004

Par Frédéric MOSER



Depuis quelques années, la petite société namuroise EAT (Eppendorf Array Technologies) - adossée depuis 2002 au géant allemand Eppendorf, l'un des leaders dans le secteur des

biotechnologies - fait figure d'acteur incontournable dans le microcosme des biotechnologies. C'est en 1999, autour du professeur José Remacle, que se constitue Advanced Array Technology (AAT) dans le giron du laboratoire de recherche en biologie cellulaire des Facultés Notre-Dame de la Paix de Namur. "A l'époque, se souvient José Remacle, nous n'étions que les cinq fondateurs pour tout faire ! Aujourd'hui, la société compte une quarantaine de personnes et nous assurons la recherche, le développement et la production pour le secteur de la génomique pour le groupe Eppendorf ! Mais nous n'aurions jamais vu le jour sans l'efficace politique de la Région wallonne, dont le financement de projets pré-compétitifs au sein même des universités permet d'identifier et de développer les technologies de demain".

Il aura cependant fallu plusieurs années pour que le laboratoire dans un premier temps, puis AAT et enfin EAT mettent au point et finalisent ce qui constitue aujourd'hui le cœur de métier de l'entreprise: la conception et la fabrication de biochips, ces micro-puces, joliment nommées "damiers à ADN" (DNA Array), sur lesquelles l'on place de l'ADN. "Ce qui fait réellement notre spécificité, poursuit José

La société namuroise est un acteur incontournable dans le microcosme des biotechnologies.

Remacle, ce sont trois éléments : notre connaissance du génome humain, un produit multiparamétrique et une miniaturisation des essais. Nous concevons des outils pour la génomique et la protéomique, principalement destinés aux marchés de la recherche et du diagnostic".

Pour l'heure, EAT a toutefois réduit son activité dans ce dernier secteur, préférant se concentrer sur les aspects d'outils pour les laboratoires de recherche, pour les industries pharmaceutiques, agro-alimentaires et biotechnologiques ainsi que pour les cliniques universitaires.

Considérablement renforcée par l'apport en capital du groupe Eppendorf, qui est spécialisé dans la production de réactifs et de machines pour les laboratoires de recherche, EAT prévoit d'écouler ses premiers produits, encore en phase de test, dès le début du printemps vers les principaux marchés que sont les Etats-Unis, l'Europe et, d'ici peu, l'Asie. "L'accord conclu avec Eppendorf, qui prend en charge les aspects ventes et marketing, nous permet également de bénéficier de l'organisation et de la force de frappe de l'un des leaders mondiaux, conclut José Remacle, tout en renforçant notre crédibilité au niveau international. Notre plus grand challenge est la nécessité d'innovation constante dans un marché extrêmement compétitif". Une belle percée wallonne réalisée en quatre ans à peine, qui place déjà EAT parmi les grands du marché des biotech. ||



### Systemat, partenaire des 523 "cyberécoles" de Wallonie

L'année 2004 commence en fanfare pour Systemat, prestataire global de services informatiques installé à Lasne ! La société brabançonne vient en effet de remporter le marché public organisé par le MET (Ministère wallon de l'Équipement et des Transports), en vue d'assurer l'assistance et le suivi de la maintenance des équipements informatiques des "Cyberécoles" d'enseignement secondaire et de promotion sociale de Wallonie. Par ce nouveau contrat, d'une valeur d'un million d'euros par an, le MET entend s'assurer de la disponibilité maximale des équipements informatiques (actuellement 528 serveurs et 10.143 PC) en place dans 523 établissements scolaires.

**Activité :** biotechnologies

**Création :** 2000

**Localisation :** Namur

**Effectif :** 40 personnes

**Chiffre d'Affaires :** 3 millions d'euros

**Site internet :** www.eppendorf.be



## Ronveaux : 80 ans et de nouveaux projets

Depuis janvier 2004, Ronveaux Electricité, berceau de l'activité du Groupe Ronveaux (Ciney), développe à Florennes un nouveau centre d'exploitation pour son secteur télédistribution. Après Ciney et Frenois (en Gaume), c'est le 3<sup>e</sup> siège d'exploitation du département Electricité orienté vers la distribution électrique et la télédistribution. Il est le fruit de la reprise par Ronveaux de l'équipe (une douzaine de techniciens et ouvriers), des clients, du carnet de commandes et du matériel de la société Etratel, active et reconnue dans ce domaine depuis plus de 20 ans. Cette acquisition signifie pour Ronveaux, notamment, une plus grande ouverture vers les sociétés de distribution (à commencer par PBE à Perwez) et une occasion de développer en France les réseaux de télédistribution au départ d'un premier contrat d'exploitation signé pour 10 ans dans la région de Charleville Mézières. *"On peut être octogénaire et cultiver toujours l'esprit d'entreprendre !"* a déclaré Marie-Anne Belfroid Ronveaux, Administrateur Délégué du Groupe, Vice-Présidente de l'UWE et Manager de l'Année 2003.

## Nouvelle commande US pour IBA

La société de Louvain-La-Neuve IBA (Ion Beam Applications) a récemment conclu une commande d'un système de protonthérapie de pointe par le Florida Proton Therapy Institute, à Jacksonville (Floride), en association avec l'Université de Floride. Le centre de protonthérapie sera équipé de trois salles de traitement et d'une salle de recherche, qui seront toutes connectées à un cyclotron 230 MeV. La valeur du contrat est de l'ordre de 50 millions de dollars.

Horizontal  
2/3  
**PUB**  
**AGORIA LIEGE**  
**LUXEMBOURG**

# Réception de nouvel-an de l'UWE

## "Transformer les Wallons en marathoniens"

La réception de Nouvel-An de l'Union Wallonne des Entreprises s'est tenue à Genval le 20 janvier 2004 en présence d'un millier de personnes. Cette manifestation marquait le quinzième anniversaire de Dynamisme Wallon, le mensuel de l'UWE.

Dynamisme Wallon Février 2004

Le quinzième anniversaire de Dynamisme Wallon a été l'occasion pour le Président Henri Mestdagh de tracer les grandes lignes de l'évolution wallonne sur les 15 dernières années. *"Depuis 1988, le Produit Intérieur Brut a augmenté de 27% et l'emploi salarié privé de 12%. La productivité a augmenté de 20%. Les exportations ont pratiquement doublé en valeur passant de 16 à 30 milliards d'euros. 70% du chiffre d'affaires de l'industrie est exporté. On exporte plus et plus loin"*, a-t-il expliqué pour montrer qu'en 15 ans la Wallonie a bien changé.

Mais au regard de ces statistiques encourageantes, Henri Mestdagh a aussi pointé notre retard en termes de production, d'attraction d'investissements étrangers et d'investissements globaux. Autant d'indicateurs qui se situent en deçà de la barre des 33% du niveau belge, qui est celle de notre poids démographique dans le pays. *"Les chiffres des*

*15 dernières années montrent que le Wallon n'est pas un coureur de fond. Il est plutôt un sprinter occasionnel. Puisse 2004 transformer les Wallons en marathoniens"*, a-t-il souhaité avant d'introduire l'orateur du jour, Jean-Pierre Hansen.

L'Administrateur Délégué de Suez-Tractebel, et Président du Conseil d'Administration d'Electrabel a livré une très brillante réflexion sur l'avenir de l'industrie en Europe. Autant de constats et d'interrogations qui ne manqueront pas d'alimenter le débat dans les prochains mois. ||

Les discours complets peuvent être consultés sur le site [www.uwe.be](http://www.uwe.be)

Reportage photo : Michel Houet, Tilt-Photographie

Jean-Pierre Hansen connaît bien l'UWE pour en avoir été Administrateur entre 1987 et 1992. Il est entouré de Sabine Laruelle, Ministre fédérale des Classes moyennes, et du Ministre de l'Enseignement fondamental Jean-Marc Nolle.

La nouvelle formule de Dynamisme Wallon lancée à Genval est inspectée sous toutes ses coutures : impression quadrichromie, nouvelle maquette, modification de la typographie et du logo, introduction de codes couleurs comme repères rédactionnels...



L'avenir de l'industrie en Wallonie également au menu des discussions entre le Ministre Serge Kubla et Christian Jacqmin (Sonaca)

Quel avenir industriel ? La discussion semble animée entre Jean-Pierre Hansen et le Gouverneur Amand Dalem (Province de Namur), sous les yeux du Député européen Gérard Deprez.





Quand deux Présidents se rencontrent...  
Jean-Pierre Delwart (Président UWEL) et son épouse discutent avec Henri Mestdagh.

La "Manager de l'Année" félicitée par Pierre Leconte (Leconte SA) et Henri Mestdagh.  
Marie-Anne Belfroid-Ronveaux (Ets Ronveaux) est également vice-présidente de l'UWE.



Et l'euro dans tout cela ? Le Baron Janssen (Solvay) soumet le Gouverneur de la Banque Nationale Guy Quaden à la question.



La Présidente du CDH Joëlle Milquet en discussion avec Bernard Deneumoustier (Fortis Banque).

Concilier environnement et économie ? Le débat est en cours entre Dominique Collinet (Carmeuse) et le Secrétaire général d'Inter-Environnement Wallonie Denis Van Eeckhout.

Henri Mestdagh et Vincent Reuter souhaitent la bienvenue en Brabant wallon au ministre wallon Charles Michel.



Les ministres Michel Foret et Pierre Hazette en plein "debriefing".



# Electricité

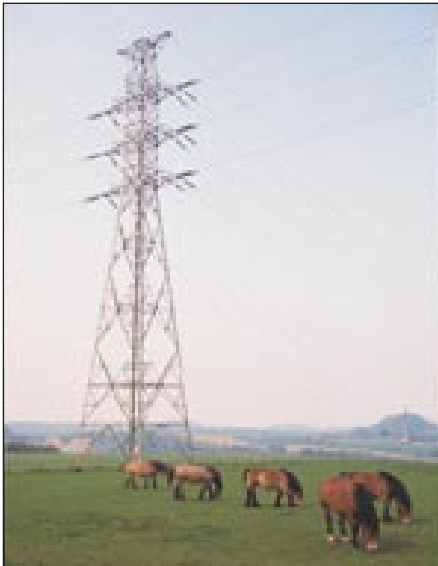
## La nouvelle vache à lait des pouvoirs publics

Alors que la libéralisation du marché de l'électricité avait pour objectif de diminuer le prix de l'électricité, les entreprises constatent le coût croissant de leur facture. La raison en est l'augmentation des taxes, surcharges et obligations de service public dont un inventaire a été dressé par le «Users group» d'Elia, le gestionnaire du réseau à haute tension belge.



Dynamisme Wallon Février 2004

Par Jean de LAME



Parmi les nouvelles obligations et taxes en matière d'électricité, on constate que les entreprises doivent financer des mesures à caractère social (tarifs sociaux, soutien aux CPAS...).

*"La libéralisation du marché de l'électricité s'accompagne, en Belgique de l'instauration de mesures sociales et environnementales. Le montant des surcharges existantes est relevé. De nouvelles taxes sont introduites. Un certain nombre de financements occultes sont remplacés par une taxation visible. Une quantité d'obligations est imposée. On constate que les entreprises doivent également financer des mesures à caractère social (par ex. tarifs sociaux, soutien aux CPAS). Toutes ces mesures font augmenter le prix de l'électricité, tant pour les particuliers que pour les entreprises".* Ainsi débute le résumé d'une note établie à la mi-décembre 2003, par le «Users Group»<sup>(1)</sup> d'Elia.

Ces différentes mesures<sup>(2)</sup> ont été résumées par le «Users Group» dans les tableaux figurant en page 11.

Nous présentons en premier lieu les prélèvements du Fédéral et ensuite ceux instaurés par la Région wallonne.

### Le Fédéral

Une directive européenne du 27 octobre 2003 instaure une série de niveaux minimum de taxation pour l'énergie. Cette directive se traduira, en Belgique, dans un arrêté royal adaptant le régime des accises et de la cotisation fédérale (toujours en discussion). Cette dernière date de 1993 et vise les clients basse tension. Cet arrêté ne devrait pas avoir pour effet d'augmenter la ponction fiscale.

A noter que la directive prévoit clairement que l'usage professionnel peut être moins taxé que l'usage privé.

Par contre ce qui représente à l'évidence une augmentation de charges est la cotisation fédérale alimentant plusieurs fonds ou institutions à savoir :

- le fonds Kyoto (25 millions d'euros en 2003)
- la CREG<sup>(3)</sup> (2) (8 millions d'euros en 2003 ; augmentation de charges pour partie)
- les CPAS (25 millions d'euros en 2003).
- la cotisation en faveur de l'ONDRAF (38 millions d'euros en 2003, 50 millions d'euros en 2004).

Par ailleurs, la loi relative à l'électricité permet que le système des «tarifs sociaux» puissent être perpétués après la libéralisation. Le financement pourra s'opérer par une surcharge sur tout ou partie des utilisateurs. Avant la libéralisation, la socialisation s'opérait au niveau des intercommunales.

Enfin la loi programme du 22 décembre 2003 prévoit la mise en place du mécanisme de compensation de la perte des revenus des dividendes immatériels que les communes recevaient des intercommunales. Cette loi fédérale ne devrait

trouver application qu'en Flandre vu l'existence de la redevance de voirie en Wallonie.

Conscients de ces surcoûts, le conseil fédéral des ministres a décidé de faire un premier pas, le 18 janvier 2004, en décidant d'un maximum dégressif. Cette limitation vaudra pour les entreprises concernées lorsqu'elles ont signé et respectent les accords sur une base volontaire en ce qui concerne l'efficacité énergie au niveau régional.

### La Région wallonne

Quant à la Région wallonne, elle a décidé d'opérer deux prélèvements. Le premier est une redevance de voirie qui ne devrait normalement pas se cumuler avec le prélèvement fédéral visant à compenser la perte des dividendes d'intercommunales. La recette de redevance de voirie peut être estimée à 36 millions d'euros. Elia et les gestionnaires de réseau de distribution financent cette redevance via une surcharge sur tous les prélèvements en 70kV et moins en Wallonie.

Le second prélèvement est la rétribution pour un raccordement au réseau électrique. Les moyens de ce nouveau prélèvement sont affectés au Fonds Energie qui sert notamment au financement de la CwaPE<sup>(4)</sup>, de l'URE<sup>(5)</sup>, des énergies renouvelables et des obligations de service public.

De ce qui précède il ressort clairement que tant le fédéral que le régional ont majoré les ponctions fiscales et parafiscales frappant l'électricité à l'occasion de sa libéralisation. L'UWE continuera à dénoncer cette augmentation de charges qui, outre leur complexité, pèsent lourdement sur les entreprises. ||

**“L’UWE continuera à dénoncer cette augmentation de charges qui, outre leur complexité, pèsent lourdement sur les entreprises.”**

Dynamisme Wallon Février 2004

## TABLEAU : Surcharges et obligations relatives au transport et à la consommation de l'électricité

MESURE	COÛT	COMPENSATION	VIA
<b>Fédéral</b>			
Cotisation fédérale	€ 25 millions Kyoto € 8 millions CREG € 38 millions ONDRAF	Surcharge sur les kWh transportés : 1,3255 €/MWh Ristourne pour électricité verte et cogénération : 0,909 €/MWh	Elia
Tarifs sociaux	€ 7,9 millions (pour 6 mois)	Surcharge sur les kWh transportés : 0,2 €/MWh	Elia
Obligation d'achat certificats Elia	(Prix d'achat – Prix de vente) x Certificats. Estimation : 200.000 €	Surcharge sur les kWh injectés	Elia
Financement des communes TVA	€ 170 millions pour la Flandre	4,3 €/MWh sur prélèvement 70 kV et moins en Flandre 21 %	Elia Elia - Producteurs- fournisseurs
Surcharge énergie sur clients basse tension		1,9088 €/MWh	Fournisseurs
Pensions non capitalisées		Dans les tarifs	GRD
<b>Wallonie</b>			
Rétribution des communes	Elia : € 5,6 millions	GRD : 2 €/MWh Elia : 0,2956 €/MWh (en cascade)	GRD + GRTL
Fonds Energie		Surcharge : - pour les premiers 100 kWh : 0,075 €/MWh - ensuite : 0,00075 €/kWh basse tension; 0,0006 €/kWh haute tension consommation < 10 GWh; 0,0003 €/kWh haute tension consommation > 10 GWh.	Fournisseurs
Certificats		Dans prix de fourniture Effet de 2 €/MWh jusqu'à 4 €/MWh en 2005	
Obligations de service public			

Source : Users Group d'Elia

- [1] Organe de concertation mis sur pied par Elia afin de rationaliser les concertations avec les utilisateurs du réseau. Il se compose des représentants des organisations patronales, des producteurs, des fournisseurs, des traders, des grands utilisateurs, des gestionnaires des réseaux et des SPF économie et énergie (voir [www.elia.be](http://www.elia.be))
- [2] Les certificats verts ne sont pas traités dans cet article.
- [3] Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz
- [4] Commission Wallonne Pour l'Energie
- [5] Utilisation Rationnelle de l'Energie

PUBLICITE

Horizontal  
**1/4**  
**PUB**  
**BRUNET**

# Résultats du "conclave" de Petit-Leez

## Ce qui va changer pour les indépendants

Le Conseil des Ministres des 16 et 17 janvier dernier a pris plusieurs décisions concernant les indépendants. En bref, les avancées touchent aux pensions, soins de santé et indemnités d'incapacité de travail : des mesures qui contribuent à revaloriser le statut et qui devraient aussi inciter les plus jeunes à tenter l'aventure.



Dynamisme Wallon Février 2004



Présidés par la Ministre Sabine Laruelle, les travaux de la Table Ronde des Indépendants qui s'est tenue à l'automne 2003 ont abouti à une série d'avancées significatives pour le travailleur indépendant.

Les décisions prises à la mi-janvier sont les résultats concrets de la Table Ronde des Indépendants, qui s'est tenu à l'automne 2003. Pour rappel ces travaux étaient présidés par la Ministre des Classes moyennes et de l'Agriculture, Sabine Laruelle. Le résumé en quelques mots et surtout quelques chiffres...

### 1. Pensions minimales : les augmentations d'ici 2007

Les augmentations sont présentées dans le tableau ci-dessous.

### 2. Système global de la pension obligatoire

Dès le 1er juillet 2006, mise en place d'un système de capitalisation individuelle obligatoire qui permettra au travailleur indépendant de se constituer une pension personnelle solide (sur base de cotisations trimestrielles obligatoires : 1 % du montant des revenus professionnels servant de base au calcul des cotisations légales; ces cotisations seront fiscalement déductibles). Les cotisations sont perçues par la caisse d'assurances sociales du travailleur indépendant en même temps que ses cotisations sociales et ensuite transférées à un organisme de pension qui permettra à l'indépendant de se constituer de cette façon un capital transformé en rente (réversible) à l'âge légal de la pension.

### 3. Intégration des "petits risques" dans l'assurance obligatoire

Actuellement, les cotisations sociales versées par les travailleurs indépen-

dants pour l'assurance obligatoire en matière de soins de santé ne leur ouvrent aucun droit au remboursement des petits risques. Les indépendants (et les indépendants pensionnés) peuvent toutefois s'assurer à titre individuel dans le cadre de l'assurance libre «petits risques» des mutualités, ce que font 80% d'entre eux.

Dès juillet 2006, les petits risques (couverture à 100%) seront intégrés dans l'assurance obligatoire. Le plan intègre également le maximum à facturer (MAF) et le remboursement préférentiel pour les VIPO.

### 4. Incapacité/Invalidité

Actuellement, les indemnités versées aux travailleurs indépendants en cas d'incapacité primaire ou d'invalidité sont forfaitaires. Elles sont nettement inférieures aux allocations touchées par les travailleurs salariés (de 20 à 96%).

A partir du 1er janvier 2006, l'indemnité de base sera égale à l'indemnité minimale à laquelle un travailleur salarié peut prétendre. ||

## TABLEAU : Pensions minimales : les augmentations d'ici 2007

Pension mensuelle minimale d'un indépendant isolé :

Actuellement	Dès septembre 2004	En 2005*	En 2006*	En 2007*
629,76 euros/mois	659,76 euros/mois**	689,76 euros/mois**	719,76 euros/mois**	749,76 euros/mois**

Pension mensuelle minimale d'un indépendant au taux ménage :

Actuellement	Dès septembre 2004	En 2005*	En 2006*	En 2007*
839,56 euros/mois	869,56 euros/mois**	899,56 euros/mois**	929,56 euros/mois**	959,56 euros/mois**

\* montants indexés à partir de 2005 pour certaines catégories de travailleurs indépendants pensionnés

\*\* montants moyens

**1/1  
PUB  
UCM HAINAUT**

**1/1  
PUB  
CBC BANQUE ET  
ASSURANCE**

# Ecolam

## Un seul mot d'ordre : haute performance !

Grâce à sa méthode d'évaluation acousto-ultrasonique, Ecolam s'affiche comme l'un des principaux producteurs de poutres lamellées-collées de haute performance.

Dynamisme Wallon Février 2004

Par Frédéric MOSER



© Ecolam

C'est la toute grande foule qui se pressait, le 12 décembre dernier, pour assister au séminaire organisé par la société Ecolam, située dans le zoning industriel d'Achêne. Fondée et dirigée par Etienne de Cartier, Ecolam est une PME d'une vingtaine de personnes, qui affiche un chiffre d'affaires de 2 millions d'euros, dont 25% réalisés à l'exportation. Très clairement positionnée sur le marché européen avec un produit industriel de poutres lamellées-collées classé dans la haute performance, Ecolam profitait de l'inauguration de sa nouvelle usine complètement automatisée pour présenter ses produits, ses objectifs, mais également son parcours à l'intérieur du dédale des normes et directives européennes. Depuis quelques années, en effet, de nouvelles normes européennes permettent de classer le bois selon sa qualité, une classification qui permet notamment l'optimisation architecturale des structures.

"L'une des technologies reconnues pour ces mesures de qualité, explique Etienne de Cartier, est la méthode de mesure par ultrason, développée par le professeur suisse Jean-Luc Sandoz, de l'Ecole polytechnique de Lausanne et sa société Concepts Bois Structure (CBS).

Cette méthode consiste à envoyer une onde ultrason dans la pièce de bois et de mesurer sa vitesse de propagation : plus elle est rapide, plus la qualité du bois est élevée". Ecolam a donc investi récemment dans l'achat de la machine Sylvomatic capable de classer, à l'aide de la méthode ultrason, de 80 à 120 mètres de planches servant à la production du lamellé-collé par minute.

"En réalité, précise Jean-Luc Sandoz, la méthode utilisée par Ecolam est une méthode acousto-ultrasonique, ce qui signifie qu'outre l'analyse de la vitesse de propagation de l'onde dans le bois, l'on calcule également l'énergie dégagée par le son".

### De nouveaux marchés s'ouvrent

Pour Ecolam, cette avancée technologique n'est pas sans enjeu, car le bois constituera, notamment dans le cadre des réponses aux nouvelles exigences du développement durable (accords de Kyoto), l'un des enjeux majeurs du nouveau millénaire. Ecolam répond en outre aux exigences de qualité qui lui ont permis d'obtenir l'agrément de la très haute performance en poutre collée délivré par le Centre technique de l'industrie du bois (CTIB), un organisme certificateur de Bruxelles.

"Actuellement encore à ses débuts, la mesure de la qualité du bois deviendra incontournable, assène Etienne de Cartier, les exigences pour le bois et l'ingénierie continueront d'évoluer, ce qui repoussera encore les limites et nous ouvrira de nouveaux marchés !"

Il est clair en effet que la possibilité d'identifier les meilleurs bois – sur tronc et en cours de production – constitue un élément économique incontestable : plus une planche est solide, moins il faut en utiliser !

Par ailleurs, sur base des travaux effectués par Jean-Luc Sandoz, la Suisse a normalisé une super classe de haute performance – la classe C45 – que la machine Sylvomatic est déjà capable de classer et qui devrait bientôt se voir généralisée à toute l'Europe. Là encore, Ecolam se profile dans le peloton des rares entreprises européennes à prévoir l'avenir et à se préparer de nouveaux marchés en se positionnant résolument dans la haute performance. Actuellement, Ecolam produit trois types de poutres en lamellé-collé : standard, panaché et Herculle. "Cette dernière poutre, explique Arnaud Pineur, du bureau d'études d'Ecolam, est fondée sur un procédé de bois lamellé multi-collé intégrant une semelle en lames verticales dans la zone de traction également mis au point par Jean-Luc Sandoz, présente de nombreux avantages, notamment en termes d'esthétique, de confort thermique, de liberté de forme, mais sa principale caractéristique, c'est sa portée exceptionnelle". En d'autres termes, la poutre «Herculle» constitue le fer de lance d'Ecolam, qui s'est déjà positionnée comme l'un des principaux acteurs dans le secteur du bois de demain. ||



Ecolam se profile dans le peloton des rares entreprises européennes du secteur du bois à se préparer à de nouveaux marchés en se positionnant résolument dans la haute performance.

# Alain Goudsmet signe un nouveau livre Les athlètes d'entreprise peuvent être des "coachs"

Dans le monde d'aujourd'hui, ce ne sont plus les machines qui tombent en panne, ce sont les hommes eux-mêmes. Stress, responsabilités, productivité, concurrence de plus en plus vive : les défis sont quotidiens.



Dynamisme Wallon Février 2004

Par Madeleine DEMBOUR



**Alain Goudsmet :**  
Toute la physiologie humaine s'articule autour de 3 réservoirs d'énergie que nous devons soigneusement entretenir : le mental, l'émotionnel et le physique.

L'analogie entre sport et monde de l'entreprise est parfois frappante. Le défi quotidien de ceux qui se sont lancés dans la course de fond de la survie et du développement des entreprises fait de ceux-ci de véritables «athlètes d'entreprise».

Tel est le credo d'Alain Goudsmet, un homme dont le parcours professionnel est assez atypique : après avoir passé 20 ans de sa vie sur les terrains de sport – sportif lui-même et entraîneur de sportifs professionnels de haut niveau, notamment en hockey et tennis – il est devenu lui-même un «homme d'entreprise» il y a 6 ans, en décidant de se spécialiser dans le coaching d'un autre groupe très exposé à la pression : les employés, cadres et managers. Une activité menée sous le label du European Institute for Health & Performance qu'il dirige.

Auteur du livre «L'Athlète d'Entreprise» sorti en 2002, il vient juste de publier un autre ouvrage intitulé «Attitude Coach». Dynamisme Wallon l'a rencontré à l'occasion, fin janvier 2004, de la sortie de ce livre qu'il signe avec Luc Limère et Bernard Stenier.



**Athlète d'Entreprise**, Alain Goudsmet, Editions Kluwer 2002  
**Attitude Coach**, Alain Goudsmet, Luc Limère et Bernard Stenier, Editions Kluwer 2003  
(www.coachattitude.be)

**Votre concept «Athlète d'Entreprise» insiste beaucoup sur l'exploitation, par chacun, de son propre potentiel. Comment pourriez-vous résumer ces notions ?**

**Alain Goudsmet :** Il faut être conscient du contrôle possible sur sa propre existence et sur une partie de son environnement. Le principe est d'utiliser les techniques des athlètes de haut niveau pour gérer son énergie et son stress au quotidien. Toute la physiologie humaine s'articule autour de 3 réservoirs d'énergie – 3 "batteries" en fait - que nous devons soigneusement entretenir : le mental, l'émotionnel et le physique. Ces 3 batteries se chargent et se déchargent toute la journée et sont en interaction permanente. En outre il faut savoir que toute notre personne s'aligne sur la batterie la plus faible. Si Kim Clijsters a perdu ses finales contre Justine en 2003, ce n'est pas à cause de son physique ni de son mental, mais c'est parce qu'elle gère moins bien l'émotionnel.

Transposé en entreprise, ce concept des 3 batteries peut faire comprendre pourquoi 80% des conflits interpersonnels interviennent dans les 2 dernières heures de la journée.

**Il est donc essentiel pour chacun de se donner des récupérations, de «recharger ses batteries». Comment ?**

Les sources d'énergie sont multiples : le sommeil (minimum 6 heures), l'alimentation, l'exercice physique, les contacts sociaux, le rire, les satisfactions psychiques de type reconnaissance ou challenge, et enfin les détetes comme le cinéma, la marche etc.

L'idée de l'Athlète d'Entreprise est d'avoir une vue globale et cohérente de nos circuits énergétiques, avec leurs forces et leurs faiblesses. Le grand mot d'ordre : agir prioritairement sur soi-même.

**Dans le livre que vous venez de sortir, «Attitude Coach», vous allez un pas plus loin ?**

Oui. Le but est d'envisager comment on peut gérer une équipe, et non plus uniquement soi-même. Il s'agit donc de libérer le potentiel de ses équipiers, en construisant un projet commun. Un manager doit endosser deux rôles : celui de coach qui consiste à développer le potentiel chez l'autre, et celui de leader pour canaliser les énergies vers un but commun. Après «Attitude Coach» cette année, un autre livre, «Attitude Leader», sortira probablement l'an prochain. ||

## L'athlète d'entreprise en 16 phrases-clés

1. J'aime les défis et j'y prends plaisir.
  2. J'écoute les signaux de mon corps.
  3. J'accepte d'évoluer pour m'adapter au changement.
  4. Je me fixe des objectifs réalistes.
  5. J'affronte la vérité et je résous un problème à la fois.
  6. Je respecte mes rythmes naturels dans mon organisation personnelle.
  7. Je déplace le spot pour l'orienter vers des solutions.
  8. Je m'exprime et j'actionne la soupape pour évacuer les tensions.
  9. Je me détends par la respiration contrôlée.
  10. Je respecte mon rituel d'endormissement.
  11. J'adopte une hygiène de vie et une alimentation équilibrées.
  12. Je pratique une activité physique régulière.
  13. Je favorise l'humour et la bonne humeur.
  14. Je prends du temps pour moi et pour mes détetes.
  15. Je suis à l'écoute des autres pour dire merci et féliciter à bon escient.
  16. Je m'affirme tout en respectant les autres.
- >> J'agis prioritairement sur moi-même.

**1/1  
PUB  
EQUIPE INTERIM**

# LIEGE A LA POINTE

Dynamisme Wallon Février 2004

© Belpress.com Michel Houet



*Ce 11 mars 2004, les 600 membres de l'UWE de la Province de Liège tiendront leur Assemblée Générale. A cette occasion, Dynamisme Wallon entend mettre en avant la combativité et la performance des entreprises de toute la province.*

*- A l'heure des plans de reconversion du bassin liégeois, Dynamisme a rencontré le Président de l'UWEL, Jean-Pierre Delwart. Il plaide pour la recherche d'un équilibre entre un combat d'arrière-garde ou une volonté d'aller de l'avant. >> interview en page 20.*

*- Un grand atout liégeois est certainement son université : les chercheurs liégeois pilotent aujourd'hui 45 spin off, pour un chiffre d'affaires de 100 millions d'euros, représentant plus de 1000 emplois hautement qualifiés. >> reportage en page 22.*

*- Agro-alimentaire, logistique, communication, biotechnologies, etc. : les entreprises de tous les secteurs nous ont communiqué leur récentes "success stories". >> article en page 28.*

*- Situé aux confins de la Hollande et de l'Allemagne, Liège pourrait tirer davantage profit de cette situation géographique. >> analyse en page 35.*



© Méhaux Photography

## Les premiers fruits sont mûrs

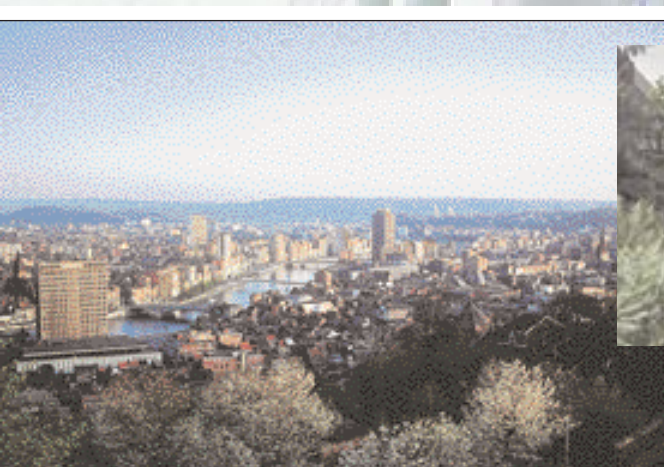
"Si la fermeture des usines de la sidérurgie à chaud est bien l'élément qui aura déclenché une réaction et un sursaut salutaires, il faut cependant souligner que le défi liégeois dépasse ce seul problème. Il faudra infléchir des évolutions qui se manifestent dans la plupart de nos activités traditionnelles et depuis de nombreuses années".

"Ainsi, la production intérieure brute par habitant est de 18% inférieure à la moyenne européenne. Et le taux de chômage dans l'arrondissement devrait être réduit de 10,6% pour atteindre la moyenne européenne qui est à 7,4% de la population active. Corollaire évident, depuis 15 ans, Liège a régressé dans la hiérarchie des 200 principales villes européennes. Un supplément de croissance de 1% permettrait de créer plus de 2.000 emplois nouveaux chaque année. Si possible, il faudra encore faire mieux".

Ces quelques phrases sans complaisance sont signées par Michel Foret et Guy Mathot, les deux éclaireurs chargés, par le groupe de reconversion, d'échafauder les pistes de redéploiement pour le pays de Liège.

Le moins que l'on puisse écrire, c'est que le bilan ainsi dressé est alarmant ! Mais l'ambition et l'enthousiasme des Liégeois demeure intacte. "Liège n'est pas un cas isolé dans l'histoire", notent-ils. "Au contraire d'autres régions industrielles, nous ne partons pas de rien. Beaucoup d'efforts ont été entrepris dans le passé, pour reconvertir l'économie liégeoise et de premiers fruits sont d'ailleurs mûrs".

Il reste à souhaiter que les Liégeois parviennent à coordonner leurs actions et à tirer parti de toutes les synergies entre eux et ce avec un sentiment d'urgence. Ce dossier entend en tout cas mettre en avant le volontarisme dont ils font preuve à différents niveaux. ||



© Ugr/Thiecd

3

1. Depuis 15 ans, Liège a régressé dans la hiérarchie des 200 principales villes européennes.
2. Beaucoup d'efforts ont été entrepris dans le passé pour reconvertir l'économie liégeoise, et de premiers fruits sont d'ailleurs mûrs.
3. C'est le sentiment d'urgence qui doit maintenant prédominer à Liège.

# Avenir liégeois Une forte attente vis-à-vis des entreprises

Dynamisme Wallon Février 2004

Propos recueillis par Madeleine DEMBOUR

**Le plan de redéploiement de la région liégeoise mise beaucoup sur les entreprises existantes. Une belle opportunité de nous faire entendre, de faire remonter nos préoccupations et nos idées, estime le Président de l'UWEL Jean-Pierre Delwart.**

C'est sur les hauteurs de Liège, au cœur du Parc Scientifique du Sart-Tilman (Liege Science Park), que nous rencontrons Jean-Pierre Delwart, qui préside depuis juin 2003 la section liégeoise de l'Union Wallonne des Entreprises (UWEL). La société qu'il dirige - Eurogentec, un fleuron mondial des biotechnologies - vient de s'installer dans un bâtiment flambant neuf : un univers high tech qui se situe à quelques centaines de mètres à peine de la vallée de la Meuse et des usines de la sidérurgie à chaud. Deux paysages radicalement différents.

A l'heure où les plans de reconversion du bassin liégeois s'échafaudent et se discutent, Dynamisme Wallon a voulu connaître la vision de l'UWEL sur ce dossier.

**Fin novembre 2003, le groupe de reconversion mis en place par l'association "Avenir du Pays de Liège" rendait un premier rapport. Signé Guy Mathot et Michel Foret, celui-ci propose une série de pistes pour l'après-Arcelor (voir page 21). Le redéploiement s'appuie en grande partie sur les entreprises en place. Quel va être leur rôle ?**

**Jean-Pierre Delwart :** *ce qui est important à mes yeux, c'est de se mettre d'accord sur un projet et un seul. Il est vrai que le plan actuellement sur la table est fortement axé sur les entreprises existantes : cela me semble normal car ce sont elles qui créent de l'emploi. Les chefs d'entreprise connaissent le mieux la notion d'entreprise et ont en outre une habitude plus grande d'appréhender les choses à un niveau davantage international que local. Cette forte attente vis-à-vis des entreprises est une belle opportunité de nous faire entendre, de faire remonter nos préoccupations et nos idées.*

*Le monde des entreprises a donc tout intérêt à regrouper ses projets et à parler d'une seule voix. C'est la raison de mon engagement dans ce processus : en effet il faut pousser pour que le plan de redéploiement débouche sur du concret et ne soit pas qu'un grand «machin» politique. Notre approche doit être résolument pragmatique.*

**Vous parlez de pragmatisme. Comment traduire cette attitude dans le cas du redéploiement liégeois ?**

*C'est une question de choix. Soit on joue la carte du passé et on pleure encore pendant des années sur la sidérurgie, soit on investit dans des activités nouvelles à forte valeur ajoutée. Le monde industriel est en profonde mutation. Nous devons opter entre un combat d'arrière-garde misant sur le maintien d'activités industrielles traditionnelles ou une volonté d'aller de l'avant. C'est un choix douloureux et difficile, qui nécessite un bon équilibre entre les visions de court terme (maintenir le métal parmi les piliers), moyen terme (attirer des industries par la localisation de Liège et*

## Qui fait quoi ?

*Le groupe de reconversion s'appuie sur 3 organes :*

*un collège d'orientation présidé par Jean-Jacques Verdickt (président sortant de l'UWE), un comité exécutif composé de 14 personnes dont Jean-Pierre Delwart pour l'UWEL, et une équipe de pilotage de 5 personnes chargées de monter les dossiers et d'assurer la coordination. Provisoirement*

*5 structures existantes assurent les secrétariats :*

*Arcelor, Agoria, Spi+, Ulg et Ville de Seraing.*

**1.** Jean-Pierre Delwart : "Nous devons trouver un équilibre entre un combat d'arrière-garde ou une volonté d'aller de l'avant".

**2.** A Seraing, le haut-fourneau en bord de Meuse est à quelques centaines de mètres du Parc scientifique, où se sont développées ces dernières années de nombreuses entreprises de haute technologie.





ses possibilités de logistique) et long terme (développer de nouvelles technologies).

**Cette volonté de l'avant, est-ce que vous la ressentez avec la même intensité auprès de tous les acteurs ?**

Jusqu'à présent on a beaucoup palabré, c'est vrai. La réussite du redéploiement ne pourra s'opérer que dans un climat social concerté. Nous devons tous travailler à forger l'image d'une province qui a du dynamisme, où un consensus peut s'établir entre les pouvoirs publics, les syndicats et les entreprises en vue de créer les conditions de développement d'activités industrielles. Un premier test nous sera donné avec l'échéance électorale du 13 juin 2004 : notre plan doit évidemment survivre à cette date, car c'est un travail de plusieurs années.

**D'une manière générale, quel sera le rôle de l'UWE dans ce dossier ?**

Nous sommes présents dans les organes de reconversion (voir "Qui fait quoi" page 20) afin de relayer les attentes et les demandes des entrepreneurs vers les

politiques et les syndicats. Dans cet esprit l'UWE exerce un rôle de rassembleur et souhaite être le ciment entre les différentes organisations patronales. Le monde des entreprises doit absolument être soudé pour pousser la reconversion à aboutir. ||

**Les 6 axes du développement liégeois :**

1. Les entreprises existantes constituent le socle pour le déploiement d'autres activités.
2. Le métal (aval et transformation) reste un des piliers.
3. Miser sur les nouvelles technologies, notamment : les micro-technologies, le spatial, les biotechnologies et l'eau.
4. Mieux exploiter les atouts de Liège pour développer la logistique et la multimodalité (notamment en faisant du port de Liège l'arrière-port d'Anvers).
5. Etre davantage présent sur les grands chantiers de construction liégeois.
6. Renforcer l'attractivité en investissant dans les services : culture, environnement, santé, enseignement...

PUBLICITE

Horizontal  
**1/2**  
**PUB**  
**WUST**

# Université de Liège Moteur de développement

Dynamisme Wallon Février 2004

Par Didier MOREAU

**Le redéploiement de la région, voilà plusieurs années déjà que l'Université de Liège s'y investit. Réputée pour son dynamisme en matière de création d'entreprises, l'ULg compte déjà plusieurs "success stories" à son actif. Aujourd'hui, urgence de la reconversion oblige, la démarche prend tout son sens : l'ULg multiplie les initiatives et les partenariats afin d'accélérer la mutation socio-économique de la région.**

Juillet 2003 : le journal La Meuse demande aux «forces vives» de citer les atouts de Liège. Toutes citent, parmi d'autres, l'Université de Liège. Il est vrai que, au fil des ans, l'alma mater a tracé la voie pour diversifier le tissu économique, l'orienter davantage vers des activités basées sur la recherche et l'innovation. Quelques faits et chiffres : les chercheurs liégeois sont à l'origine d'une soixantaine d'entreprises spin off dont 45 en activité (voir la liste page 24), générant un chiffre d'affaires annuel cumulé de 100 millions d'euros et représentant plus de 1000 emplois hautement qualifiés, la plupart situés au Liege Science Park, à proximité du campus universitaire.

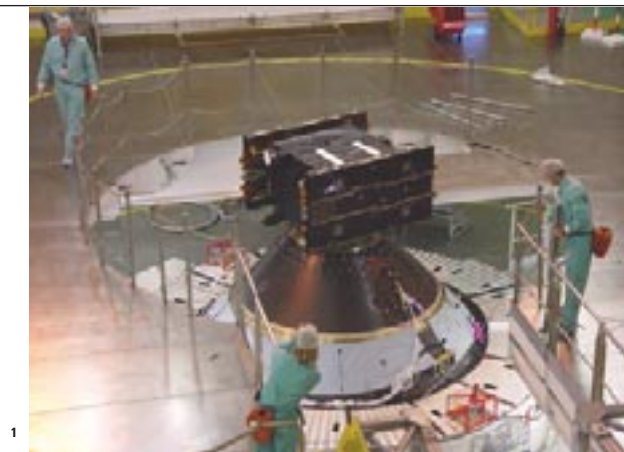
En soutien à sa politique de valorisation, l'université a développé des outils efficaces : expertise pour la détection de projets et leur évaluation technico-économique (Interface Entreprises-Université), la gestion du portefeuille de brevets et licences, le transfert de technologie (Gesval), mise à disposition de fonds de capital-risque (Spinventure sa), sensibilisation et formation à l'entrepreneuriat (Centre PME, Seed), centre d'information sur la propriété intellectuelle (centre Patlib), incubateurs de spin off et start up (WSL, Socran,...), etc. Parallèlement, les contrats directs avec les entreprises représentent annuellement aujourd'hui près de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires à l'ULg (dont 45% est réalisé à l'étranger), indicateur tangible des relations intenses avec les milieux industriels.

Les succès de cette démarche coordonnée sont indéniables mais encore insuffisants. Aujourd'hui, il faut aller plus loin et plus vite. *"Il y a une réelle attente de tous les acteurs régionaux à l'égard de l'ULg. Nous sommes conscients de notre responsabilité"*, souligne le recteur Legros, président de l'Interface, qui a rejoint «L'Avenir du Pays de Liège», l'association qui pilote le redéploiement liégeois.

## Partenariats structurels

Parmi les axes prioritaires de la reconversion : le transport et la logistique. Sous son impulsion, l'ULg a fédéré depuis 2000 tous les acteurs du secteur (entreprises du secteur, pouvoirs publics, gestionnaires d'infrastructures et laboratoires universitaires) au sein d'un Pôle Transport qui agit comme un forum où les stratégies et les actions peuvent se coordonner. *"L'outil est là, il est rôdé et il est déjà au service du redéploiement"*, explique Willy Legros. Parallèlement, le Pôle Transport pourrait servir de modèle pour le futur cluster wallon de la logistique. *"Liège a le potentiel pour être une avant-base logistique importante pour tout le continent"*, insiste Michel Morant, le directeur de l'Interface Entreprises-Université.

La volonté de l'ULg est également de mettre ses compétences au service des grandes entreprises industrielles qui demeurent de grandes pourvoyeuses d'emplois dans la région. Arcelor figure évidemment au premier rang, comme le Groupe Herstal (la FN). Dans les deux cas, des partenariats structurels viennent d'être lancés avec l'Université de Liège. *"Il nous faut dépasser le stade des collaborations ponctuelles, sortir des sentiers battus pour détecter, dans tous les domaines, de nouvelles opportunités. C'est ainsi que nous pouvons aider ces entreprises à conforter leurs positions, à rester leader sur leurs marchés et à innover en proposant de nouveaux produits et services"*, explique le recteur. Quel lien entre les biotech et la sidérurgie ? De nouveaux biomatériaux sur support acier. Quel est l'intérêt





du fabricant d'armes pour la pharmacologie ? La mise au point d'armes «à mortalité réduite» («Less Than Lethal»), immobilisant la personne mais ne la tuant pas. Ces deux exemples illustrent les synergies d'un genre nouveau qu'il faut développer, par le biais notamment de start up ou de spin off. *"Dans ce domaine, l'ULg peut aussi apporter sa grande expertise dans les processus de création de jeunes entreprises technologiques : propriété intellectuelle, plans d'affaires, capitalisation..."*, précise Michel Morant.

### **Spatial, biotech, eau : le tiercé gagnant**

En interne, l'Université de Liège promeut activement l'esprit d'entreprendre parmi ses chercheurs. Au sein de l'Interface Entreprises-Université, fondé avec l'UWE, un intense travail de sensibilisation des acteurs et de détection de projets est réalisé. *"Aujourd'hui, notre rythme de création de spin off est passé à près de 10 par an, et nous avons encore beaucoup de projets dans nos cartons"*, déclare fièrement Willy Legros. *"Un point fondamental est de systématiser la gestion de la propriété intellectuelle parmi nos équipes scientifiques. La prise de brevets, par exemple, est cruciale dès lors que l'on veut valoriser les recherches."*

Gesval, la société de valorisation de l'ULg, détient ainsi une quarantaine de brevets dans son escarcelle et le même nombre d'accords de licences. Avec Spinventure, le bras financier (créé avec Meusinvest), elle gère depuis six ans des participations dans une bonne trentaine de spin off.

Pour le futur, l'Université de Liège fonde beaucoup d'espoirs dans trois secteurs où elle vise l'excellence scientifique sur le plan international : le spatial, les biotechnologies et la gestion de l'eau. Pour chacun de ces secteurs, des structures adaptées sont mises en place, avec le soutien de la Région Wallonne et des fonds européens. *"Il est vital de fédérer les compétences pour atteindre la taille critique des grands pôles de recherche et d'innovation au niveau international. Sinon, nous n'existerons plus sur la carte !"*, insiste le recteur Legros.

C'est pourquoi le GIGA (biotechnologies), l'Aquapôle (cycle de l'eau) et le pôle spatial regroupent plusieurs centaines de chercheurs. Complémentairement à la recherche, fondamentale et appliquée, une attention particulière est portée aux aspects de valorisation. L'objectif est de recourir à des «outils» professionnels permettant de saisir les opportunités. Associés à ces pôles, ces outils sont par exemple le WSL (Wallonia Space Logistics), incubateur d'activités liées au spatial et aux métiers de l'ingénieur, ou la SOCRAN, davantage tournée vers l'accueil de sociétés dans le secteur de l'électronique et des services aux entreprises.

Par sa politique volontariste, l'ULg a rassemblé de nombreuses pièces du puzzle qui figure concrètement les grands axes de la reconversion de l'économie dans la région liégeoise. **||**



1. Les chercheurs de l'Université de Liège sont à l'origine d'une soixantaine d'entreprises spin off dont 45 en activité
2. Pour le futur, l'Université de Liège vise l'excellence scientifique sur le plan international dans les secteurs des biotechnologies, de la gestion de l'eau et du spatial.
3. L'ULg apporte aussi sa grande expertise dans les processus de création de jeunes entreprises technologiques : propriété intellectuelle, plans d'affaires, capitalisation...
4. Créée en 2002, la spin off Nanocyl fait déjà partie des leaders mondiaux dans le secteur des nanotechnologies.

**Les spin-off de l'Université de Liège** (par ordre de création)

Les chercheurs liégeois pilotent aujourd'hui 45 spin-off pour un chiffre d'affaires de 100 millions d'euros, représentant plus de mille emplois hautement qualifiés.

Zentech s.a.	1981	Santé humaine - Diagnostic et thérapie
ATC sa - Advanced Technology Corporation	1983	Santé
AMOS sa (Advanced Mechanical and Optical Systems)	1983	Industrie spatiale, aéronautique et technologie du vide
Gamma s.a.	1983	Biotechnologie - Santé
Star Informatic sa	1983	Informatique technique
Eurogentec s.a.	1985	Biotechnologie
Belsim s.a.	1986	Informatique de production
Physiol sa	1986	Santé humaine - Ophtalmologie
Samtech sa	1986	Informatique, Calcul des structures
Spacebel sa	1988	Sciences-Informatique
Biocode s.a.	1989	Biotechnologie - Diagnostic
EAA Consult s.c.r.l.	1991	Consultance
APC sa - Animal Production Consulting	1992	Informatique vétérinaire
Microbelcaps sa	1995	Biotechnologie - Enrobage
GE Medical Systems Benelux	1996	Instrumentation
Unisensor sa	1997	Chimie, Biochimie, Biotechnologie, Agro-alimentaire, Médical
Lauras	1998	Immunomodulation, cellular signalling
Horpi Systems s.a.	1999	Lutte biologique et intégrée
Lasea sa - Laser Engineering Applications sa	1999	Applications de laser, nouvelles technologies laser
Mithra Pharmaceuticals sa	1999	Pharmaceutique (gynécologie, dermatologie)
Promocell sa	1999	Energie
C.L.E.S. s.c.r.l.	2000	Edition
INES sa - Intelligent Embedded Security	2000	Sécurité informatique
Keyobs sa	2000	Service/Informatique
Kitozyme sa	2000	Biotechnologie
Quality Partner sa	2000	Biotechnologie, audit, laboratoire d'analyse
Biotreatment s.a.	2001	Biotechnologie
Green Propulsion S.C.R.L.	2001	Mécanique du Transport
Occhio sa	2001	Instrumentation - Contrôle qualité - Vision
Open Engineering sa	2001	Génie Logiciel technique
Oprion sa	2001	Instrumentation - Optique
Probiox sa	2001	Recherche sur le stress oxydant
Coqard s.a.	2002	Production animale
Nanocyl sa	2002	Nanotechnologies
Nomics sa	2002	Traitement du signal
Pepite sa	2002	Extraction automatique de connaissances à partir de grands volumes de données (Data Mining).
Walopt sa	2002	Opto-mécanique
ABP sa - Animal Breeding Partners	2003	Productions animales
Arlenda s.a.	2003	Biotechnologie - Industrie pharmaceutique - Services
A&B Tech sprl - Art & Book Technologies	2003	Traitement et conservation des œuvres d'art
Belpress.com s.a.	2003	Internet
Food Safety Consult s.a.	2003	Biotechnologie - Consultance
Phytesia sa	2003	Biotechnologie végétale - Production végétale
Technovoile sa	2003	Architecture navale - énergie renouvelable

Horizontal  
**1/4**  
**PUB**  
**TECHNORD AUTOMATION**

**1/1**  
**PUB**  
**Groupe PORTIER**

**1/1  
PUB  
PALAIS DES  
CONGRES DE LIEGE**

## 29 millions d'euros disponibles

**Le programme européen Interreg est une opportunité pour les opérateurs liégeois. Projets à rentrer avant le 1er juillet 2007.**

Interreg ? Comme son nom l'indique (un peu), il s'agit du nom de baptême d'un programme européen couvrant plusieurs régions. En l'occurrence l'Euregio Meuse-Rhin, soit en gros le triangle Liège-Aachen-Maastricht. L'actuel programme Interreg est déjà le troisième du nom. Il a pour ambition, dans la lignée de ses prédécesseurs, de renforcer le potentiel économique, social et culturel des régions transfrontalières. Comment ? Par le financement de projets présentant un caractère transfrontalier évident, et répondant à différents critères, dont celui d'être portés par des partenaires issus d'au moins deux pays différents. C'est là que le bât blesse, car on constate qu'il manque un peu de «répondant» du côté liégeois, où l'on a plus souvent l'habitude d'adhérer à des idées proposées par les Allemands ou les Néerlandais, plutôt que d'en être le meneur.

A Liège le point de contact est une asbl logée dans les bâtiments du Vertbois. Cette équipe technique composée d'Axel Noël et Isabelle Freson relève les thématiques les

Axel Noël et  
Isabelle Freson :  
"La coopération  
transfrontalière est  
l'une des pistes de  
redéploiement du  
bassin liégeois".



plus prisées dans les 55 projets déjà élus : l'économie, le tourisme, l'environnement, mais aussi le développement des zones rurales (une matière qui a trusté à elle seule 10 projets). *"L'enseignement et la formation professionnelle, mais aussi la R&D et le transfert de technologies mériteraient sans doute plus d'attention à l'avenir"*, précise Axel Noël, pour qui *"une des pistes de redéploiement du bassin liégeois passe par la coopération transfrontalière et les possibilités de subsides"*.

N'hésitez pas à contacter l'équipe qui pourra vous renseigner davantage :  
Axel Noël et Isabelle Freson, 04/237.91.92, [secretariat@liege-euregio.be](mailto:secretariat@liege-euregio.be),  
[www.liege-euregio.be](http://www.liege-euregio.be).

PUBLICITE

Horizontal  
**1/2**  
**PUB**  
**HEC LIEGE**

# Bonnes nouvelles des entreprises Treize succès "made in Liège"

Dynamisme Wallon Février 2004

Par Thierry DECLoux

**Accrochez vos ceintures ! Nous allons entamer un voyage d'un coin à l'autre de la "province ardente" pour découvrir l'actualité des entreprises. "Oufi que ça bouge à Lidje" !**

De la conquête spatiale aux micro-technologies, en passant par la formation, les finances, l'aéronautique et les sciences du vivant, de nombreuses entreprises liégeoises se démarquent avec bonheur dans différents secteurs. La preuve par... treize.

## La technologie liégeoise dans les nuages

Ouvrons le bal avec la société **Forges de Zeebrugge** qui, comme son nom ne l'indique pas, est installée à Herstal et est spécialisée dans le développement et la fabrication de systèmes de défense aéroportés, a signé en décembre 2003 un contrat avec la société ADI (Australian Defense Industry) pour installer son système FZ70 sur les 22 hélicoptères d'attaque « Tigre » commandés par l'armée australienne. A la clé de ce contrat : trois années de travail pour les équipes des Forges de Zeebrugge et des retombées significatives chez les nombreux fournisseurs liégeois et belges.

Au-dessus les hélicoptères, bien au-dessus, la sonde lunaire SMART-1 (Small Missions for Advanced Research and Technology), un mini-satellite conçu par l'ESA (Agence Spatiale Européenne) dans le but de tester, entre autres, la propulsion ionique, a été brillamment lancée en septembre 2003. Le logiciel de bord qui permettra de la manœuvrer tout au long de son voyage d'environ un an et demi – depuis une trajectoire terrestre jusqu'à l'orbite lunaire – a été développé par la société **Spacebel**, implantée dans le Spatiopôle liégeois (Angleur). Cette PME d'ingénierie logicielle avait déjà montré son savoir-faire avec le développement du logiciel de contrôle de Proba,

premier satellite à 100% belge, qui remplit avec succès sa mission d'observation de la Terre. Forte de son expérience ainsi acquise, Spacebel compte jouer à l'avenir un rôle prépondérant sur le marché des micro-satellites...

## Les spin-off liégeoises se démarquent

Toujours dans le domaine des nouvelles technologies, **Open Engineering** (Angleur), « ardemment » convaincu que le mariage entre micromécanique et microélectronique est une voie majeure de renouveau de l'industrie liégeoise et wallonne, participe activement à plusieurs nouveaux projets dans le domaine des micro-systèmes. C'est ainsi que cette spin-off de l'Université de Liège a récemment signé un mémorandum d'accord avec la société française Memscap pour le développement de

(Suite page 31)

## La voix de l'UWE en terres liégeoises

*Les "bonnes nouvelles" relevées dans l'article ci-contre sont issues d'un appel lancé par Dynamisme Wallon auprès des entreprises membres de l'UWEL, c'est-à-dire les fédérations sectorielles et les 600 entreprises membres de l'UWE situées en Province de Liège.*

*Présidé par Jean-Pierre Delwart (Eurogentec) depuis juin 2003, le Conseil d'administration regroupe une centaine de chefs d'entreprises de la province. Cette section entend être un relais efficace entre l'UWE et ses membres, tout en ayant ses activités propres au service de la région.*

*Contact : Jean-Pierre Delwart (Président) 04/372.74.13, j.p.delwart@eurogentec.com, www.uwe.be (> rubrique UWEL)*



1. Eurogentec a inauguré ses nouvelles installations au sein du Liege Science Park (Seraing) le 17 février 2004.



2

2. Destiné à la destruction de farines animales, le pyrolyseur combusteur récemment construit par Pommée (Herstal) résiste à une température de 1.150 °C.
3. Mice (Liège) a remporté un contrat de 3,8 millions d'euros pour la fourniture et la pose de 26.000 m<sup>2</sup> de panneaux anti-bruit sur une autoroute française.

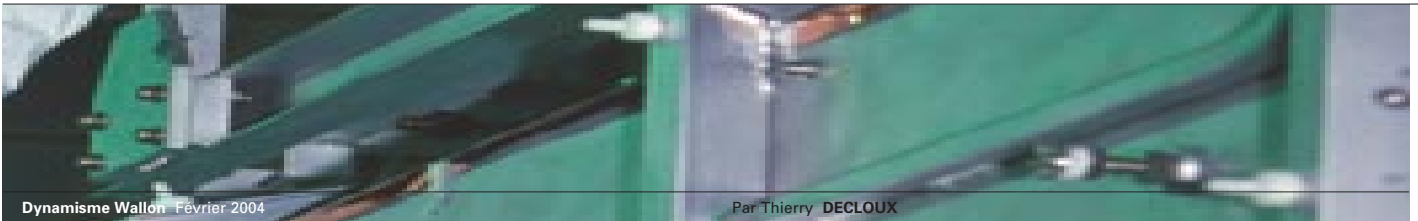


3

**1/1  
PUB  
RONVEAUX SA**

Horizontal  
**1/2**  
**PUB**  
**FONDATION**  
**ADMINISTRATEUR**

Horizontal  
**1/2**  
**PUB**  
**SOWALFIN**



leurs capacités de modélisation détaillée du fonctionnement des MEMS (systèmes micro-électro-mécaniques) et a obtenu le label Eurimus (Eureka pour les microsystèmes) pour la mise en route d'un projet de développement de capacités de modélisation encore plus avancées. Par ailleurs, un important nouveau contrat de trois ans vient d'être signé avec l'Onera pour le développement de capacités de modélisation spécifiques dans le domaine des matériaux piézoélectriques pour microsystèmes de type accéléromètres et gyromètres.

Enfin, afin de faire bénéficier un large public de connaissances dans le domaine des systèmes mécaniques, un contrat vient d'être obtenu pour le développement d'un site d'e-learning pour compléter l'offre de formation de Technifutur (Liège). Open Engineering est l'un des membres fondateurs de la Grappe Micro-Technologies d'Agoria

Autre spin-off de l'ULg, **Eurogentec** a pour mission de développer et délivrer des services et des produits fiables et innovateurs pour la communauté des sciences du vivant et l'industrie biopharmaceutique. Elle occupe 312 employés dont 35 docteurs en science. En 2003, après avoir acquis un site de production d'oligonucléotides à San Diego et formé, en partenariat avec Research Biolabs à Singapour, le Research Biolabs EGT, la société serésienne a obtenu, en novembre 2003, la certification ISO 9001.

Parmi les autres secteurs émergeant des sciences du vivant, la biotechnologie est également synonyme de nouveaux investissements à Liège. C'est ainsi que **KitoZyme** vient d'implanter dans le Parc Industriel des Hauts-Sarts (Herstal) une usine pour la production à l'échelle pilote de biopolymères d'origine fongique. Ces biopolymères – chitine, chitosane, chitine-beta-glucans – sont des ingrédients de spécialité multifonctionnels que KitoZyme destine aux marchés cosmétique, alimentaire et médical. C'est un procédé d'extraction unique que KitoZyme a mis au point, qui permet de valoriser des sous-produits fon-

giques provenant d'activités biotechnologiques diverses. L'infrastructure mise en place à Herstal permet d'ores et déjà d'établir les premiers contacts clients, d'assurer le contrôle qualité des produits, et d'en étudier les performances. KitoZyme et ses 10 employés ont l'ambition de jouer un rôle majeur dans le domaine des ingrédients multifonctionnels.

### D'ardentes activités à Liège

Pour en revenir à une industrie un peu plus « traditionnelle », attardons-nous un instant sur l'actualité de **Disteel Cold**. Ce Centre Service Acier du groupe Cockerill Sambre/Arcelor particulièrement actif dans le parachèvement des aciers à haute valeur ajoutée, poursuit son développement international et vient de mettre en service à Liège une nouvelle ligne de cisailage spécialement destinée à la production de flans en acier prélaqué pour l'industrie de l'Electroménager du Nord de l'Europe. Cette nouvelle unité permettra d'accroître de 20 % ses ventes d'aciers spéciaux (Prépeint ou Skinplate), dont le chiffre d'affaires est passé de 15 à 38 millions d'euros au cours de ces 10 dernières années (dont plus de 80% à l'exportation). Avec ses divisions de Liège et de Malines, la société Disteel Cold emploie 160 personnes et a réalisé en 2003 un chiffre d'affaires de 73 millions d'euros.

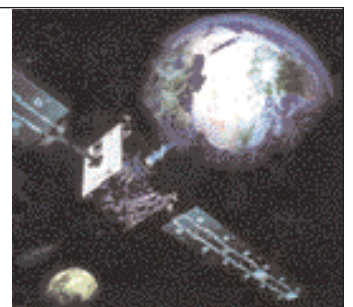
Inutile de baisser le thermostat puisque nous restons dans les hautes températures avec la société **Pommée** (Herstal) qui construit pour Alce (entreprise tout aussi liégeoise) un pyrolyseur combusteur de 2,2 MW destiné à détruire des farines animales. Celui-ci sera placé en amont de la chaudière vapeur d'un abattoir. La conception avancée et brevetée a nécessité une fabrication sur mesure mettant en œuvre des alliages résistant aux hautes températures (jusqu'à 1.150°C) et des découpes de précision (laser). Cet appareil peut être utilisé avec d'autres types de biomasse.



4



5



6

- En 2003, les trois agences d'Equip'Interim (situées à Huy, Liège et Waremme) ont mis au travail 1.432 personnes différentes.
- Les 22 hélicoptères d'attaque "Tigre" commandés en décembre 2003 par l'armée australienne seront équipés du système de défense aéroporté "FZ70" développé par Forges de Zeebrugge (Herstal).
- Lancée en septembre 2003, la sonde lunaire européenne SMART-1 est pilotée par un logiciel développé par Spacebel (Angleur).



Dynamisme Wallon Février 2004

Par Thierry **DECLoux**

### Les idées fraîches

Question rafraîchissement par contre, **Spadel** n'est certes pas en reste... Le groupe spadois, qui exploite déjà des sources en Belgique et au Pays de Galles, principalement sous les marques de Spa, Bru et Brecon, vient en effet d'acquiescer la société alsacienne «Les Grandes Sources Wattwiller». Cette entreprise familiale créée en 1993 produit quelque 50 millions de litres d'eau plate (Wattwiller) et gazeuse (Jouvence de Wattwiller) par an et emploie 45 personnes. La marque Wattwiller viendra donc étoffer la déjà très large gamme des eaux minérales naturelles, limonades et sirops de fruit de Spadel, dont le chiffre d'affaires avoisine les 235 millions d'euros et qui emploie 919 personnes. Le groupe dispose également à Spa d'un laboratoire de recherche et d'hydrogéologie de réputation internationale et est un partenaire actif du Centre de Tourisme, de Loisirs et de Thermalisme (Aqualis) qui vient d'être inauguré sur les hauteurs de Spa (voir article page 44).

Le thermalisme : peut-être une solution pour lutter contre le stress des managers... qui ont par ailleurs la possibilité de se «rafraîchir» la tête en suivant les formations managériales d'**HEC Liège**. «Management et Technologies de l'information» et «Manager Leader ou comment développer son leadership», ce sont les deux nouvelles formations que la haute école commerciale liégeoise destine aux cadres diplômés universitaires, notamment suite au succès rencontré par ses cycles de formation post-universitaire.

### Entreprendre à Liège : services compris

Organisme également reconnu pour la qualité de ses formations (parmi ses nombreuses autres activités de soutien aux entreprises), la **Socran** (Angleur) a pourtant une actualité toute autre puisque c'est dans le capital à risque que ce Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation (CEEI) s'est illustré dernièrement... La Socran est en effet l'un des cinq opérateurs de l'Euregio Meuse-Rhin qui, dans le cadre du programme Interreg III A (voir article page 27), viennent de créer EuBAN, un réseau d'investisseurs privés (Business Angels) provenant de l'Allemagne, de Hollande et de Belgique afin de favoriser la création et le développement d'entreprises. Ce projet, qui reçoit le soutien financier de l'Union Européenne et de la Région Wallonne, doit également favoriser les échanges économiques transfrontaliers et la connaissance des régions concernées au sein de l'Euregio.

Restons dans les finances pour évoquer le **groupe CBC** Banque et Assurances dont la succursale de Liège fait actuellement l'objet d'une profonde rénovation immobilière. La nouvelle infrastructure proposera, dans sa partie agence, 3 espaces distincts : une zone d'automates complets de nouvelle génération, un espace services d'accueil réparti sur 3 guichets spécialisés et un espace conseil pour une analyse approfondie des besoins des clients. En outre, une équipe de 9 chargés de relations collabore activement avec les dirigeants d'entreprises wallonnes afin de participer à l'expansion économique de la région.

Horizontal  
**1/3**  
**PUB**  
**FORGES DE ZEEBRUGGE**



Expansion économique rime avec emploi et ce n'est pas la société **Equip'Interim** qui nous contredira. En 2003, cette PME 100 % wallonne a réalisé un chiffre d'affaires de près de 9 millions d'euros et progresse ainsi de 95 % par rapport à 2001. Au travers de ses 3 agences situées à Huy, Liège et Waremme, Equip'Interim a mis au travail 1.432 personnes différentes en 2003. Plus de 200 sociétés recourent aux services de recrutement et de sélection de personnel d'Equip'Intérim, aussi bien pour des emplois temporaires qu'en vue d'engagements définitifs. Ce succès repose essentiellement sur les valeurs de base prônées par Equip'Intérim : une approche humaniste du travail – «L'Homme est et doit rester au centre de toute activité» – et une constante recherche de rigueur professionnelle et de qualité.

#### **Une réputation internationale**

Pour conclure, intéressons-nous à une entreprise, toujours liégeoise bien entendu, qui s'est récemment illustrée à l'étranger. Il s'agit de la société **Mice** qui a remporté en 2003 un contrat de 3,8 millions d'euros auprès de la société française Eiffage pour la fourniture et la pose de 26.000 m<sup>2</sup>

de panneaux antibruit sur l'autoroute A1 traversant le Blanc Mesnil à l'entrée de Paris. Cette commande, établie pour le compte de la DDE 93, s'échelonne sur 18 mois et est assortie d'une garantie de résultats sur les performances acoustiques.

Treize sociétés, treize succès, treize bonnes raisons de croire en l'entreprise en province de Liège... Ainsi peut-on conclure ce tour d'horizon, évidemment loin d'être exhaustif tant les entreprises liégeoises peuvent être dynamiques, productives, innovantes et promises à un bel avenir. ||

---

#### **CONTACTEZ-LES !**

CBC 04/220.72.00, xavier.falla@cbc.be  
 Disteel Cold Nicolas.Keunen@disteel-cold.be  
 Equip'Intérim 0475/49.38.70, ph.bailly@equip-interim.be  
 Eurogentec 04/372.74.00, info@eurogentec.com  
 Forges de Zeebrugge 04/248.20.47, dany.drion@fz.thalesgroup.com  
 HEC Liège 04/232.72.30, Nathalie.Hosay@hec.be  
 KitoZyme 04/259.85.00, s.gautier@kitozyme.com  
 Mice 04/224.71.10  
 Open Engineering 04/372.93.45, igor.klapka@open-engineering.com  
 Pommée 04/256.90.00, info@pommee.be  
 Socran 04/367.83.36, m.ierace@socran.be  
 Spacebel 04/361.81.11, ingrid.leonard@spacebel.be  
 Spadel 02/702.38.21

**PUBLICITE**

Horizontal  
**1/2**  
**PUB**  
**EDITIONS KLUWER**

Horizontal  
**1/3**  
**PUB**  
**LIEGE EURO REGIO**

Horizontal NOIR/BLANC  
**1/4**  
**PUB**  
**SUDCOM**

Horizontal  
**1/3**  
**PUB**  
**EUROGENTEC**

# Prospective 4 scénarios pour Liège

Dynamisme Wallon Février 2004

Par Madeleine DEMBOUR

## Une cinquantaine de personnes se réunissent régulièrement depuis septembre 2002 pour réfléchir à l'avenir de la province de Liège. Cette démarche a généré 4 scénarios possibles

"Mon expérience est qu'il n'y a pas de territoire condamné ; ce n'est pas non plus la gare TGV ou la Technopole qui vont faire le développement. C'est mieux mais ce n'est pas la panacée. Mon sentiment est qu'il y a à Liège des atouts, des faiblesses et des handicaps incontestables. Un d'entre eux résulte du fait qu'il n'y a pas vraiment de projet fédérateur entre les acteurs qui, de ce fait, marronnent ou bataillent chacun dans leur coin voire les uns contre les autres".

Durs durs ! Ces mots sont de Hugues de Jouvenel, consultant français mondialement réputé en matière de prospective (son cabinet s'appelle Futuribles International), chargé de piloter la démarche «Liège 2020» initiée par la SPI+ depuis septembre 2002. But de la manœuvre ? Mettre autour de la table une cinquantaine de décideurs de toute la province (des chefs d'entreprises en font notamment partie, comme Jean-Paul Cornil, Jean-Pierre Delwart, Nicolas Keunen, Pierre Portier, Christiane Vandijck...) pour réfléchir et débattre en profondeur du développement de la province de Liège à moyen et long termes, c'est-à-dire à l'horizon d'au moins 20 ans. Il s'agit d'une démarche de prospective comme celle qu'a menée avec succès, en son temps, la communauté urbaine de Lille.

### 4 scénarios sur la table

Il est intéressant de noter que ce projet a été lancé in tempore non suspecto, soit avant l'annonce d'Arcelor (janvier 2003) concernant la phase à chaud de la sidérurgie liégeoise. "Nos travaux dépassent les aspects stricte-

ment économiques et liégeois, mais il est évident que nous les mettons à disposition du groupe de reconversion et de la Région wallonne", précise d'ailleurs Benoît Collet (SPI+).

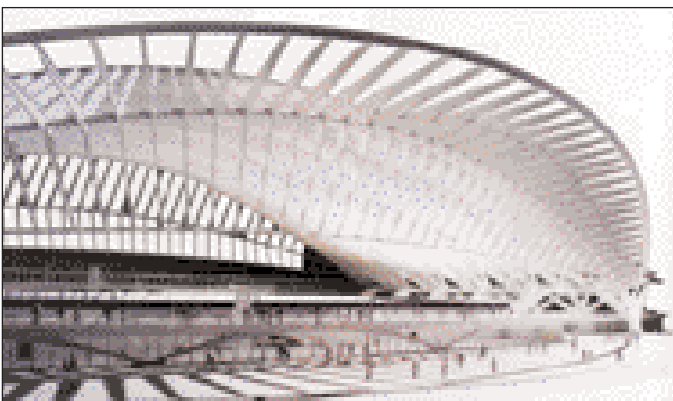
Articulés autour de grandes thématiques discutées en groupes de travail, ces travaux ont débouché sur des micro-scénarios qui ont permis d'élaborer 4 scénarios globaux (2 pessimistes et 2 davantage positifs, de 20 pages chacun environ) pour le futur de Liège : "Il ne s'agit pas de dire ce que l'on a envie que Liège soit, mais de décrire lucidement comment notre province pourrait évoluer". Devant encore être validés prochainement en séance plénière, les 4 scénarios feront ensuite l'objet d'une large communication.

### Et après ?

Et après ? "Notre but est évidemment que ces scénarios ne restent pas dans les tiroirs, mais qu'ils fassent l'objet d'une large appropriation", explique Benoît Collet. Toute la philosophie de «Liège 2020» étant évidemment d'initier le débat dans un groupe restreint dont les membres auront à cœur, individuellement et spontanément, de le porter dans d'autres milieux.

Laissons le mot de la fin à Hugues de Jouvenel : "Je parcours pas mal de territoires notamment en Europe et ceux qui gagnent sont les territoires où les hommes ont enterré leur hache de guerre et fédéré leur énergie. Ce ne sont pas les territoires qui ont plus ou moins d'argent de Bruxelles. Est-ce que les gens qualifiés restent ? Car s'il n'y a pas de projet, ils s'en vont. Un autre élément est qu'il faut bâtir avec ce qu'on a : il ne faut pas attendre une décision qui tombe du ciel" ||

Contact : SPI+, Benoît Collet, 04/230.11.11, [www.spi.be](http://www.spi.be)  
(voir le dossier "2020" du bimestriel n°13 Atrium)



1

1. Si la conception de la gare de Guillemins manifeste la volonté liégeoise de se tourner vers le futur, ce n'est pas non plus la gare seule qui va faire le développement.
2. A l'image du site de Chertal, regroupant au même endroit la voie d'eau, le chemin du fer et la route, la multimodalité représente un autre atout essentiel pour la région liégeoise.



2

Horizontal  
**1/3**  
**PUB**  
**SOCRAN**

Horizontal  
**1/4**  
**PUB**  
**ETILUX**

Horizontal  
**1/4**  
**PUB**  
**PORT AUTONOME DE LIEGE**

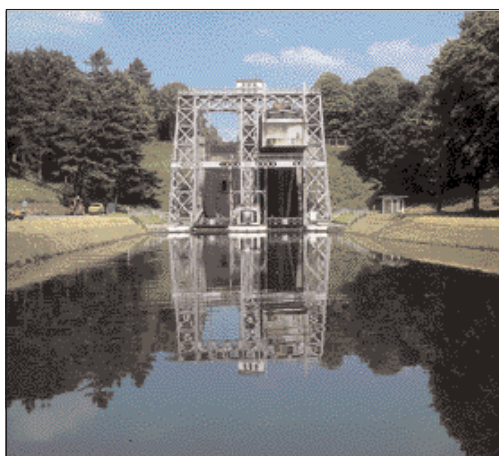
# Un véritable capital wallon L'eau wallonne de mieux en mieux gérée

Dynamisme Wallon Février 2004

*A l'heure où le développement durable s'impose comme un concept... durable, la gestion de l'eau en Wallonie enregistre des progrès significatifs. Sous la pression européenne, c'est en effet tout notre arsenal institutionnel et organisationnel qui subit une "remise à plat".*

Dans la pratique, la pression européenne va notamment se traduire par le futur "prix unique" de l'eau. Cette nouvelle tarification concernera les ménages mais aussi – c'est une surprise – les entreprises. Avec toutefois un risque limité d'augmentation de la facture d'eau (voir page 38). Dans la foulée, les juristes wallons peaufinent le futur Code de l'Eau qui rassemblera en un seul livre toutes les dispositions actuellement éparpillées dans de nombreux textes (page 41). Le secteur industriel de l'eau (4.500 entreprises en Wallonie, voir page 45) devrait pouvoir tirer profit de cette remise à plat, de même que le secteur des loisirs, avec la mise en route ce mois-ci du fameux projet Aqualis, qui permettra à la ville de Spa de récupérer son rang de ville thermale digne de ce nom (page 44).

© Belpress.com - Christophe Chapel



1

1. Le futur Code de l'Eau place entièrement la gestion des cours d'eau sous la responsabilité de la Région wallonne.
2. L'aboutissement du projet "Aqualis" rend ses lettres de noblesse au thermalisme à Spa.



2

# Nouvelle tarification de l'eau en Wallonie

## Une surprise pour les entreprises

Dynamisme Wallon Février 2004

Par Didier PAQUOT

**Le prix actuel de l'eau varie de 1 à 4. Pour les ménages, on parle depuis des années d'un prix unique. Nouveau : la facture d'eau va aussi être uniformisée pour les entreprises. Sans trop de risque de hausse d'après les premières simulations.**

En juillet 2003, le Ministre Foret présentait au Gouvernement wallon un avant-projet de décret relatif à la tarification et aux conditions générales de la distribution publique de l'eau en Wallonie.

A la surprise générale, cet avant-projet de décret concernait non seulement la distribution de l'eau à usage domestique mais aussi de celle à usage non domestique. Jusqu'alors, le Ministre avait en effet envisagé une nouvelle tarification uniquement pour les ménages. Les études préparatoires n'avaient en conséquence eu pour objet que ce type de consommation.

Les représentants des entreprises au Comité de contrôle de l'eau, où avait été présenté l'avant-projet, y ont manifesté leur étonnement et leur inquiétude. Inquiétude que les entreprises se voient imposer une nouvelle tarification de leur consommation d'eau sans qu'aucune étude d'impact de cette nouvelle tarification n'ait été réalisée.

Le Ministre et son Cabinet ont été sensibles aux préoccupations des entreprises. Entre la 1ère et la 3ème lecture de l'avant-projet, des simulations ont été effectuées par la SWDE. Il en ressort que, pour l'immense majorité des entreprises, les variations de leur facture d'eau devraient être minimales, dans un sens ou dans un autre. Dans les quelques cas où l'harmonisation tarifaire devrait résulter en une variation des prix plus importante, les entreprises grosses consommatrices d'eau (elles sont une centaine en Wallonie) seraient déjà "protégées" par des contrats spécifiques qu'elles ont conclus avec leur distributeur.

### Risque limité d'une hausse de la facture d'eau

Avant de détailler ce que sera la nouvelle tarification de l'eau pour les entreprises, il est sans doute utile de rappeler les deux raisons essentielles qui ont incité le Ministre Foret à harmoniser la tarification de l'eau.

Tout d'abord, pour des raisons historiques, le système de production et de distribution d'eau est très éclaté en Wallonie : on y dénombre pas moins de 68 producteurs et 70 distributeurs publics d'eau. Il en résulte de grandes variations de prix, allant de 0,6 € à plus de 2,5 € le mètre cube. Il était pour le moins raisonnable de vouloir y mettre un peu d'ordre.

En outre, l'eau devenant un bien plus rare et parfois soumis à de fortes sollicitations environnementales, se dessine depuis quelques années une tendance internationale, soutenue par la Commission européenne, à ce que les tarifications de l'eau se rapprochent de plus en plus du coût réel de l'eau, y compris le coût social (par exemple le coût de l'épuration).

Ces deux facteurs ont conduit le Ministre, suivi par le Gouvernement, à proposer une structure de tarification unique tant pour les eaux domestiques que non-domestiques. Cette structure est la suivante, et sera applicable, si le décret est voté, à dater du 1er janvier 2005 :

<b>Redevance</b>	$(20 \times CVD) + (30 \times CVA)$
<b>Consommations :</b>	
1ère tranche de 0 à 30 m <sup>3</sup> :	$0,5 \times CVD$
2e tranche de 30 à 5000 m <sup>3</sup> :	$CVD + CVA$
3e tranche plus de 5000 m <sup>3</sup> :	$(0,9 \times CVD) + CVA$

où CVD = le coût-vérité de la distribution

CVA = le coût-vérité à l'assainissement

Contact UWE : Didier Paquot 010/47.19.44, didier.paquot@uwe.be

Horizontal  
1/4  
PUB  
JIGAM CONSULTING

*“Si une entreprise nourrit quelque crainte, qu'elle n'hésite pas à contacter son distributeur afin d'envisager avec lui les conséquences du projet de nouvelle tarification”*

Le projet de décret fait aussi état de dispositions particulières et importantes pour les entreprises :

- Le tarif appliqué peut s'écarter de la structure tarifaire pour les volumes de consommation annuels situés au-delà de 25.000 m<sup>3</sup>, mais ne peut en aucun cas être inférieur à  $(0,5 \times \text{CVD}) + \text{CVA}$
- Les contrats spécifiques en cours au 1er juillet 2003 restent d'application.
- Le CVA n'est pas appliqué lorsque l'utilisateur est soumis à la taxe sur le déversement des eaux industrielles ou agricoles.

Ces trois dernières dispositions réduisent le risque d'une importante majoration de la facture d'eau pour les entreprises grosses consommatrices. D'abord les contrats signés restent d'application. Ensuite, une liberté de négocier des contrats plus avantageux avec, il est vrai, une certaine limite, est laissée aux entreprises grosses consommatrices et aux distributeurs. Cette limite ( $0,5 \times \text{CVD}$ ) ne devrait pas être trop pénalisante car, d'après les simulations menées par le SWDE, tous les contrats actuels se situent au-dessus de cette limite.

Il reste cependant une grande inconnue, à savoir le niveau du CVD et du CVA. Ces derniers seront déterminés plus

tard selon le plan comptable analytique uniformisé du secteur de l'eau arrêté par le Gouvernement. Mais, encore une fois, les premières simulations ne montrent pas d'écarts substantiels avec la tarification actuelle.

L'avant-projet de décret a été adopté en 3e lecture par le Gouvernement ce 16 janvier 2004. Il entame son parcours parlementaire et devrait être voté d'ici fin février.

#### Entreprises : renseignez-vous

Face à ce nouveau projet de décret, l'UWE a donc entrepris les démarches nécessaires auprès des autorités gouvernementales pour s'assurer que les entreprises seront à l'abri de toute mauvaise surprise. Les chiffres qui lui ont été présentés sont rassurants, de même que les dispositions particulières contenues dans le projet de décret.

Néanmoins, si une entreprise nourrit quelque crainte, qu'elle n'hésite pas à contacter son distributeur afin d'envisager avec lui les conséquences du projet de nouvelle tarification. Et qu'elle tienne l'UWE au courant de ses démarches et de leurs résultats, afin de pouvoir en faire écho au niveau régional si nécessaire. ||

PUBLICITE

Horizontal  
1/2  
**PUB**  
**DISTEEL COLD**

**1/1  
PUB  
SGS ECO CARE**

# Le Code de l'Environnement est en bonne voie Pour une autre gestion de l'eau



Dynamisme Wallon Février 2004

Par André LEBRUN

**Annoncée par le Contrat d'Avenir pour la Wallonie, la codification du droit de l'environnement vient de franchir un cap important. Le 8 janvier 2004, le Gouvernement wallon a, en effet, adopté deux avant-projets de décrets constituant les deux premiers livres du Code wallon de l'environnement. Le Livre premier énonce les dispositions générales du droit de l'environnement tandis que le Livre II constitue le Code de l'eau.**

Fruit d'une évolution permanente, le droit wallon de l'environnement se présente sous la forme d'une mosaïque plus ou moins complexe de textes légaux et réglementaires. Les dispositions régionales côtoient des normes nationales toujours en vigueur. Aux normes issues d'une régionalisation progressive des matières environnementales, se sont ajoutées les nombreux développements et modifications imposés par la transposition des directives européennes et l'intégration dans l'ordre juridique du prescrit des accords conclus au niveau international.

Les deux avant-projets de décrets adoptés en première lecture le 8 janvier 2004 constituent les deux premiers livres de Code wallon de l'environnement dont l'adoption était annoncée par le Contrat d'Avenir pour la Wallonie. Le travail a été préparé par la Faculté de Droit de l'Université de Liège.

Il n'est évidemment pas possible, dans le cadre de cet article, d'exposer dans le détail les quelque 600 premières pages du Code de l'environnement. Nous nous limiterons à exposer la méthodologie de codification et à présenter les thèmes abordés dans les deux premiers livres du Code.

## Mettre fin à l'éparpillement

Le Gouvernement travaille à droit constant. L'objectif consiste à ne rien changer à la législation actuelle, mais à rassembler dans un texte unique l'ensemble des disposi-

tions en vigueur, tout en supprimant celles qui ont perdu de leur pertinence et en modifiant les renvois entre dispositions pour tenir compte de leur nouvel agencement.

La codification consiste à rassembler dans le même corpus tant des dispositions à caractère décretaal que celles à caractère réglementaire. Ainsi, les mesures réglementaires suivent-elles immédiatement les dispositions décretales dont elles portent exécution. Cette approche facilite la lecture des textes. Elle est sans effet sur le statut des normes : l'inclusion des normes réglementaires dans le Code ne leur confère pas un caractère décretaal.

Tout en travaillant à droit constant, le Gouvernement propose de transposer plusieurs directives européennes. C'est en particulier le cas pour la directive 2001/42/CE relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement et pour la directive 2000/60/CE établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau.

Enfin, le travail de codification ne doit pas constituer un frein pour les autres chantiers, notamment dans le domaine de l'eau où parallèlement au Code, le Gouvernement poursuit les travaux en cours : tarification de l'eau, détermination des valeurs paramétriques de la qualité de l'eau, ...

## L'inspiration française

Le Livre premier (le Code de l'environnement) énonce les principes de la politique environnementale et comprend les dispositions générales et communes du droit wallon de l'environnement.

En ce qui concerne les principes, les auteurs ont été inspirés par le projet français de charte constitutionnelle. Les définitions sont courtes ; ce qui permettra peut-être d'éviter un débat sémantique. Les principes sont largement expliqués dans le commentaire des articles dont la lecture est éclairante.



1. Le nouveau Code de l'environnement consacre une place importante aux problématiques de l'eau en Wallonie.

*“Les définitions sont courtes, ce qui évitera peut-être un débat sémantique.”*

Dynamisme Wallon Février 2004

Par André LEBRUN

Le texte comprend aussi les dispositions à caractère transversal : le droit à l'information, l'initiation à l'environnement, la planification et l'état de l'environnement, le développement durable, l'évaluation des incidences et les conventions environnementales. A ce stade, le Gouvernement a préféré attendre la conclusion du débat au niveau européen et a omis les règles de responsabilité environnementale.

Enfin, le Livre premier contient les règles de transposition de la directive «Plan et Programmes» dont la transposition doit être assurée pour juillet 2004.

### Un nouveau Code pour l'eau

Pour Livre II du Code de l'environnement (le Code de l'eau), le Gouvernement travaille aussi à droit constant. Parallèlement au Code, de nombreux textes décrets et réglementaires en matière d'eau sont en cours d'élaboration et d'adoption. Comme nous l'avons dit supra, le Gouvernement a décidé de ne ralentir aucun de ces dossiers ; ce qui signifie qu'au fur et à mesure de leur modification et adoption, les textes décrets et réglementaires portant sur la matière traitée dans ce code sont intégrées dans celui-ci. La réconciliation des textes se fera au moment de la consultation du Conseil d'Etat.

Outre la codification de l'ensemble des textes existants, l'avant-projet de décret assure la transposition de la directive 2000/60/CE établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau, souvent appelée "directive-cadre Eau". Le travail de transposition implique la mise en place d'un ensemble de définitions particulièrement longues et abouties et conduit à réorganiser la gestion de l'eau en Région wallonne sur base du concept des bassins hydrographiques.

L'avant-projet de décret porte aussi réforme des instances consultatives de la Région wallonne en matière d'eau, puisqu'il institue la Commission de protection des eaux comme étant le point de référence pour la mise en œuvre de la

directive-cadre. La Commission, qui voit son rôle considérablement amplifié, sera réorganisée en deux sous-bassins (chacun des deux vices-présidents sera représentatif d'un des deux grands bassins wallons), y compris dans sa composition. Le programme Pirene est intégré à cette Commission, sous forme d'un comité d'experts éventuellement constitué.

### Les contrats de rivière rebaptisés

L'avant-projet de décret entend donner une base décrétable aux contrats de rivière rebaptisés «forum de rivière». Le souci est de garder leur caractère associatif de base en préservant leur dimension bottom-up. Le texte prévoit les conditions minimales à remplir par un forum de rivière pour pouvoir être subventionné, ces subsides ne pouvant porter que sur des missions d'information, de sensibilisation et des missions techniques précises. Il est, en outre, prévu qu'un seul contrat de rivière par sous-bassin hydrographique puisse être subventionné.

### Les cours d'eau sous responsabilité 100% wallonne

Le Code de l'eau entend réorganiser la gestion des cours d'eau. Il s'agit d'un vaste chantier impliquant trois Ministres : Michel Daerden (voies hydrauliques), Michel Foret (politique de l'eau) et José Happart (cours d'eau non navigables).

Cette réorganisation - le débat n'est pas encore tout à fait tranché - place entièrement la gestion des cours d'eau sous la responsabilité de la Région wallonne où elle fait l'objet d'une nouvelle répartition entre les ministères wallons (MRW et MET). Cette réorganisation est sans incidence sur le régime de propriété et le droit de pêche. La question de la cohérence de la réorganisation avec les catégories de masses d'eau établies par la directive-cadre, qui distingue trois grands types (naturels, fortement anthropisés et artificiels), est soumise à consultation.

PUBLICITE

Horizontal  
1/4  
PUB  
CEBBEDEAU

Le chapitre sur la gestion des cours d'eau fait la distinction entre les travaux d'entretien et de petites réparations effectués par le gestionnaire, et les travaux de réparation et les modifications, lesquels seront désormais soumis à permis d'environnement.

D'autres modifications sont apportées, notamment pour la gestion des curures qui doit désormais se faire dans le cadre de la législation sur les déchets.

### Des mots rayés du vocabulaire

En juillet 2002, le Gouvernement avait décidé de supprimer les wateringues (associations gérant les travaux d'assèchement des terres). Cette décision avait suscité des réactions hostiles dans le Hainaut occidental où se concentrent toutes les wateringues encore actives. Face aux réactions, le Gouvernement a décidé de revenir sur sa décision en permettant le maintien des seules wateringues qui démontrent être en pleine activité au 1er janvier 2003, les autres étant de plein droit dissoutes.

Conformément à la décision du Gouvernement du 17 juillet 2003, le démergement a été transféré à la Société publique de gestion de l'eau (SPGE). Le démergement est désormais considéré comme un sous-ensemble de l'assainissement, le terme "démergement" disparaîtra des dictionnaires dans lesquels il n'a d'ailleurs jamais figuré.

### Le cheminement législatif continue

Adoptés en première lecture, les deux avant-projets de décrets sont soumis aujourd'hui soumis à l'avis notamment des Commissions consultatives wallonnes - Conseil wallon de l'environnement pour le Développement durable, Commission régionale de l'Aménagement du Territoire, Commission pour la protection des Eaux et Comité de contrôle de l'eau - au sein desquelles l'UWE est bien entendu représentée. Ces avis ayant été remis pour la mi février, les textes seront alors présentés en deuxième lecture, puis soumis à l'avis du Conseil d'Etat. Leur adoption en troisième lecture par le Gouvernement précédera leur dépôt au Parlement. ||

PUBLICITE

Horizontal  
1/2  
**PUB**  
**SOTRAEX**

# Inauguration des nouveaux Thermes de Spa Le thermalisme spadois entre dans le 3<sup>e</sup> millénaire

Dynamisme Wallon Février 2004

Par Thierry DECLOUX

**Le nouveau centre thermal de Spa a ouvert ses portes le 20 février 2004. Véritable chef-d'œuvre architectural, ce complexe flambant neuf, qui remplace les thermes historiques, répond parfaitement aux normes de qualité du thermalisme du 21<sup>e</sup> siècle...**

Construits sur la colline «Annette et Lubin», les nouveaux Thermes de Spa occupent un vaste domaine (10.000 m<sup>2</sup> environ) à la charnière entre la ville de Spa et les environs boisés qui constituent avec les Hautes Fagnes la zone de captage d'eau.

Accessible par route ou par ascenseur incliné à partir du centre-ville, le complexe conçu par l'architecte Claude Strebelle offre au visiteur un grand choix de cures thermales, de soins pour le bien-être intérieur et extérieur ainsi que de nombreuses possibilités de loisirs ou d'accueil de congrès, réunions et expositions.

## De la cure au thermoludisme

Exclusivement réservés aux curistes, les différents locaux de l'aile Est – d'une surface totale de 1.840 m<sup>2</sup> – ont été conçus sur mesure pour répondre aux normes de qualité spécifiques des différentes cures. Salles de relaxation et crèche pour les enfants des jeunes mamans suivant la cure «Maman-Bébé» sont également prévues.

Les ailes Sud et Ouest sont quant à elles entièrement consacrées au thermalisme ludique. Cette partie du centre abrite son plus beau fleuron : une piscine de 400 m<sup>2</sup> en forme de coquillage, ceinte de parois en verre et d'une toiture recouverte de zinc. Elle est reliée à une piscine en plein air de 375 m<sup>2</sup>. Cette partie accessible à tous est basée sur les plaisirs de l'eau et du corps : bains bouillonnants, hammam, sauna, douches réactivantes, aquagym, fitness, espaces relaxation, sans oublier une cafétéria. A l'extérieur, le grand solarium et la terrasse de la cafétéria offrent une vue imprenable sur la vallée et la ville, située 80 mètres plus bas.

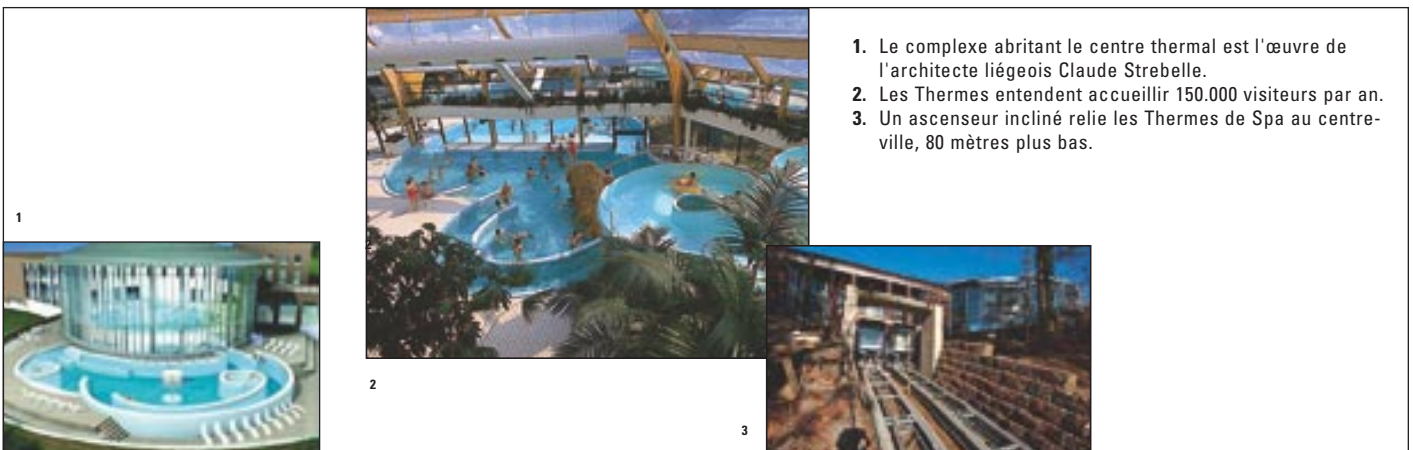
Trois sources alimentent le centre de cures en eau. Pour les bains carbogazeux, les douches massages et les autres hydrothérapies, l'eau riche en acide carbonique de la source Marie-Henriette est utilisée. L'eau minérale naturelle de la source Clémentine, riche en bicarbonate, alimente les piscines. Enfin, la célèbre eau minérale naturelle Spa Reine est consommée dans les cures de diurèse.

## D'ambitieux partenaires pour un ambitieux projet

Plusieurs partenaires se sont unis pour réaliser cet ambitieux projet thermal, dont l'investissement global se monte à près de 15 millions d'euros.

- Aqualis, intercommunale créée il y a 5 ans avec pour vocation de promouvoir le développement touristique de l'Arrondissement de Verviers, a pris en charge, avec le soutien de la Région wallonne, la construction du bâtiment proprement dit et de l'ascenseur incliné.
- Spa Monopole, filiale de Spadel et concessionnaire du nouveau centre, s'est chargée de sa finition. Elle a aménagé le bâtiment et prévu le matériel professionnel adéquat pour les différentes activités thermales.
- La Ville de Spa a collaboré à différents niveaux, de la gestion des formalités administratives à la fourniture d'aides ponctuelles.

Les Thermes de Spa, dont la gestion quotidienne a été confiée à Eurothermes, une société française spécialisée dans la gestion commerciale des stations thermales et des centres de bien-être, comptent accueillir 150.000 visiteurs par an. Ils peuvent en outre recevoir 120 à 150 curistes par jour dans le Centre Bien-être Beauté et Santé, dont une dizaine de mamans dans l'Institut Maman-Bébé. Le chiffre d'affaires annuel prévu oscille autour de 3,5 millions d'euros. ||



1. Le complexe abritant le centre thermal est l'œuvre de l'architecte liégeois Claude Strebelle.
2. Les Thermes entendent accueillir 150.000 visiteurs par an.
3. Un ascenseur incliné relie les Thermes de Spa au centre-ville, 80 mètres plus bas.

# Polygone de l'Eau

## 4.500 entreprises wallonnes jetées à l'eau

Dynamisme Wallon Février 2004

Par Madeleine DEMBOUR

**En attendant son implantation «physique» à Verviers, sur une friche industrielle en réhabilitation, le Polygone de l'Eau réalise déjà des actions en faveur des entreprises.**

D'un point de vue industriel, nombreuses sont les entreprises qui, d'une manière ou d'une autre, sont à même de proposer une technologie relative à l'eau : chimie, hydraulique, mécanique, biologie, fabrications métalliques, construction... Sans qu'elles en soient toujours très conscientes d'ailleurs.

Xavier Ciechanowski, Directeur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Verviers, a fait l'exercice : pas moins de 54 codes NACE ont, de près ou de loin, quelque chose à voir avec l'eau. "Ce sont environ 4.500 entreprises wallonnes de secteurs différents, mais dont le marché est identique", analyse-t-il. Cette situation très disparate a interpellé les forces vives verviétoises, qui souhaitent donner davantage de visibilité à la constellation de PME actives dans le secteur. Sous l'appellation Polygone de l'Eau - "car un polygone a de multiples facettes" -, il s'agit en fait de 2 projets : d'une part, un «centre de formation» aux métiers de l'eau pour les demandeurs d'emploi et les travailleurs et, d'autre part, un «centre de gestion de l'eau» chargé d'améliorer la diffusion des technologies de l'eau vers les entreprises.

Porté par la CCI de Verviers, la Ville de Verviers, le Forem, la Société wallonne des eaux, la Société publique de gestion de l'eau et des centres de recherche comme le Cebedeau et Celabor, le «Polygone» entend bien sûr positionner les PME wallonnes dans les marchés, en plein développement, de l'épuration (en particulier l'épuration individuelle). Des financements régionaux et européens ont été négociés afin de concrétiser ce dossier.

Les travaux d'infrastructure vont débuter dans quelques semaines, sur le site Ortmans qui abrita des activités lainières jusqu'au début des années 90. Avec l'avantage de "faire d'une pierre, deux coups" - gommer un certain passé tout en donnant une nouvelle impulsion - les travaux se termineront début 2005. Néanmoins en 2004, les deux centres qui constituent le Polygone de l'eau réalisent déjà des actions en faveur des entreprises.



"Avec le projet Aqualis (voir page 44 ndlr) qui relance le thermalisme à Spa, l'année 2004 est donc très importante le développement du secteur de l'eau", conclut Xavier Ciechanowski. ||

PUBLICITE

Horizontal  
1/3  
PUB  
SPGE

# Quelques "trucs" Pour une bonne gestion de l'eau en entreprise

Forte de son expérience en matière d'audit environnemental en entreprise (750 PME déjà auditées), la Cellule des Conseillers en Environnement de l'UWE fait le point sur la gestion de l'eau en entreprise.

Dynamisme Wallon Février 2004

Par Anne-Françoise HANNICK

## Surveiller ses consommations

- Récupération de l'eau de pluie pour des usages domestiques (sanitaires, douches, arrosage).

Cela s'avère intéressant lorsque l'entreprise dispose d'une superficie de toiture importante (1 m<sup>2</sup> de toiture permet de récolter annuellement un minimum de 700 litres d'eau (variable suivant la zone géographique)).

- Installation de compteurs aux endroits précis de consommation.

Cela permet de connaître avec certitude la consommation liée aux activités de l'entreprise.

- Mise en place d'un circuit fermé pour les eaux de refroidissement ou utilisation de celles-ci pour un usage domestique (sanitaires, douche,...) au lieu de leur rejet direct à l'égout.
- Surveillance de l'état des canalisations internes de distribution d'eau afin de déceler tout risque de fuite. Capital lorsque le réseau est ancien !

- Economies d'eau par différents moyens : récupération d'eaux de rinçage, rinçages en cascade et à contre-courant, utilisation de nettoyeurs haute pression (on bénéficie de la force mécanique du système haute pression), etc.

## Surveiller les rejets !

- Si possible, séparation des réseaux d'égouttage interne : eaux usées domestiques – eaux usées industrielles – eaux de refroidissement et installation de compteurs en aval de chaque réseau pour déterminer les volumes déversés par type d'eaux (en particulier pour un traitement le plus approprié et une taxation correcte).
- Stockage de produits dangereux, polluants, etc. éloigné des sterfputs d'évacuation des eaux usées ou avaloirs extérieurs pour les eaux pluviales; stockage sur cuve de rétention.
- Vérification de l'étanchéité du réseau d'égouttage interne et ce,



Une bonne gestion de l'eau apporte d'importantes économies financières et énergétiques.

afin d'éviter l'infiltration d'eaux usées dans le sol.

- Entretien régulier des équipements de traitement des eaux usées (décanteur, déshuileur,...) afin de maintenir leur efficacité. ||

## Cellule des Conseillers en Environnement

La Cellule est financée par la Région wallonne, à l'initiative du Ministre de l'Environnement. Didier Nibelle, responsable de la Cellule UWE, Tél. 010/47.19.43 - Fax : 010/45.33.43  
E-mail : didier.nibelle@uwe.be  
www.uwe.be (rubrique Cellule environnement)

Horizontal  
1/3  
PUB  
CTB

# Le lycée Berlaymont certifié ISO 14001

## Un SME en culottes courtes

Une fois n'est pas coutume, Dynamisme wallon s'est rendu en milieu scolaire. Le lycée Berlaymont à Waterloo vient en effet de recevoir officiellement une certification ISO 14001. Examen d'un projet remarquable qui concilie éducation, esprit d'entreprendre et environnement.



Dynamisme Wallon Février 2004

Par Denis VASILOV

"Grâce à ce projet, les élèves deviennent acteurs à part entière dans leur école, pas seulement consommateurs. Ils ne restent pas la bouche ouverte en attendant que quelque chose se passe, ils se mettent en mouvement". Cette phrase, qu'on pourrait attribuer à un entrepreneur "qui en veut" est prononcée par Delphine De Wulf, professeur de Sciences Economiques au Lycée Berlaymont à Waterloo. Sa classe de 5e secondaire a réellement été le moteur d'un projet d'amélioration environnementale qui a permis à l'école d'obtenir une certification environnementale ISO 14001 en octobre 2003, certification remise en grandes pompes le 12 janvier dernier par les Ministres Hazette et Foret.

### Une prof entrepreneur

Delphine De Wulf possède un solide esprit d'entreprendre : "avant d'être enseignante, j'ai travaillé durant plusieurs années en entreprise, dans le commerce international, j'ai un caractère de fonceuse". Quand elle entend parler du souhait du Ministre Foret que des écoles se lancent dans une démarche de management environnemental, le déclic est immédiat : "Je n'ai pas hésité un quart de seconde, je me suis dit : je le fais !"

Bien qu'accueillie comme une victoire, l'obtention du certificat ISO 14001 n'est que le début de la démarche environnementale des élèves de ce lycée "vert".

### Madame, c'est quoi ISO 14001 ?

Après avoir obtenu l'accord et l'appui de la direction, Delphine De Wulf se lance dans la démarche et obtient un soutien immédiat de sa classe : "leur première réaction a été formidable : ils ont été tout de suite très motivés par le projet, par son côté concret. Ils n'étaient plus spectateurs mais devenaient acteurs, et pour eux c'était extrêmement important. Je pense aussi que le concept a bien fonctionné parce que le projet venait d'eux, de leurs actions, et pas d'une obligation externe".

Le plus difficile au départ a été d'expliquer la démarche et de structurer le projet, car 1.000 élèves sont concernés par celui-ci. Heureusement la prof a pu compter sur le soutien de l'IBW (Intercommunale du Brabant Wallon) qui fera office de consultant sur ce projet un peu particulier. "Ils nous ont facilité la compréhension de la théorie et apporté une structure, nous avons fait le reste".

Le reste, ce sont des centaines d'heures de travail, mettre en place des actions, sensibiliser les profs les élèves, le personnel du lycée, se battre contre la résistance au changement. "Le mouvement s'est créé peu à peu car nous avons travaillé avec une première classe de 5e de janvier à juin 2003, puis la classe suivante a repris le flambeau en septembre 2003. Leur travail était de coordonner le projet en relation avec plusieurs délégués environnement par classe, de la 1ère à la rhétorique et peu à peu, le projet a pris de l'ampleur au sein de l'école".

### Un bulletin avec mention très bien, mais ...

L'objectif environnemental principal de l'école est le tri des déchets. Dans ce domaine, même si le bilan chiffré n'est pas encore disponible, il existe une réelle progression. "Les profs qui inspectent le contenu des poubelles

### Deux entreprises wallonnes primées par la FEB

Lors de la remise du Prix de l'Environnement 2003 en décembre dernier, la Fédération des Entreprises de Belgique (FEB) a souligné par une mention spéciale le projet réalisé par le lycée de Berlaymont, ainsi que les efforts accomplis quotidiennement en matière de respect de l'environnement par les Pépinières La Gaume (situées non loin de Neufchâteau). Des secteurs qui se préoccupent d'environnement et en tirent avantage.

régulièrement (!) peuvent vous le confirmer : c'est bien mieux trié qu'il y a un an". D'autres priorités sont à l'ordre du jour comme la mobilité, la réduction des diverses consommations, la responsabilisation des élèves et la communication des performances environnementales afin de motiver les troupes. "Nous sommes conscients que ce certificat n'est que le début de l'action, énormément de choses restent à faire, mais le projet est à présent lancé..."

Un projet qui apporte un plus important aux élèves : l'éducation à l'environnement et à l'esprit d'entreprendre. Un regret cependant : "Sans subsides, le coût d'une telle démarche est prohibitif pour une école. Nous pensons lancer à l'avenir un projet de mécénat entreprises - écoles dans le but d'étendre ce genre de démarche..." ||



Cellule de coordination du "Fil de l'écogestion"

Tél. 010/47.19.60 - Fax : 010/45.33.43

<http://www.ecogestion.be>

## Au Sart-Tilman (Liège)

# 17.000 personnes cherchent une alternative à la voiture

17.000 personnes se rendent chaque jour au Sart-Tilman, sur les hauteurs de Liège. Un site dont la dispersion favorise, voire impose, pour de nombreuses personnes, l'usage de la voiture. Des alternatives sont à l'étude.



Dynamisme Wallon Février 2004

Par Françoise BRADFER (Institut de Conseil et d'Etudes en Développement Durable asbl)

Conséquence d'une implantation dans un site naturel particulièrement privilégié mais dispersé et éloigné du centre ville de Liège, tant les visiteurs que le personnel des entreprises du parc scientifique, de l'université et du centre hospitalier universitaire du Sart Tilman sont confrontés à une accessibilité qui favorise, voire impose, pour de nombreuses personnes, l'usage de la voiture. Pour corriger cette situation et proposer une desserte multimodale de qualité, c'est-à-dire une offre plus diversifiée et compétitive, différents outils et moyens, mis en place par le Ministre wallon des Transports et de la Mobilité et le Ministère de l'Equipement et des transports, sont disponibles.

### Nouvelle ligne de bus

Les plans de mobilité des communes directement concernées (Liège, Seraing, Tilff/Esneux, Neupré) ont permis d'avoir une vision globale de la problématique de la mobilité sur leurs territoires et de définir une stratégie d'action. C'est à un niveau plus local qu'il importe également d'intervenir, d'une part, en travaillant sur l'offre de transport et, d'autre part, en impliquant les entreprises dans un proces-

sus de réflexion et d'action en faveur d'une mobilité durable.

La création par le TEC de la ligne 58, mise en service en septembre 2003, permet actuellement d'assurer la liaison entre le centre ville de Liège et le Sart Tilman en 30 minutes, à une fréquence de 10 minutes. Cette desserte constitue une expérience pilote et est conclue pour une période de 24 mois. Il s'agit d'un premier pas, important déjà, dans la perspective d'une amélioration de l'accessibilité du site.

Le second pas concerne la réalisation d'un plan de transport d'entreprise ou, à proprement parler dans ce cas précis, d'un plan de transport du site du Sart-Tilman. Il s'agit de conjuguer les efforts de tous les utilisateurs du site, sachant que les flux de trafic générés par des milliers de travailleurs (environ 7.000 pour le parc scientifique, l'université et le CHU) mais aussi de visiteurs (plus de 10.000 rien que pour l'université) constituent une contrainte complexe à gérer. Mais ils représentent aussi une population, voire une clientèle, avec ses besoins et ses attentes, qui est susceptible de peser dans des orientations et des décisions à prendre.

Ainsi, dès le début de cette année, les différents interlocuteurs concernés - entreprises et institutions implantées sur le site, administrations régionale et communales, société de transport en commun et bureau d'études - vont se mettre autour de la table pour mettre en route d'un plan d'action.

### Enquête

Concrètement, cette étude va d'abord préciser, via une enquête, les différents éléments nécessaires à une bonne compréhension de la situation :

Mise en service en septembre 2003, la ligne 58 du TEC permet d'assurer la liaison entre le Sart-Tilman et le centre de Liège en 30 minutes, avec une fréquence d'un bus toutes les 10 minutes.

d'où viennent le personnel et les visiteurs, quand et comment ils se déplacent, les difficultés et les attentes. D'un autre côté, elle évaluera la qualité de l'offre de transport en termes de rapidité, d'efficacité, de confort et de sécurité. Le but est d'établir un diagnostic spécifique au site et à ses activités.

A partir de celui-ci seront alors élaborées des pistes de travail permettant d'identifier les mesures à mettre en œuvre pour améliorer la situation existante, mieux équilibrer l'offre et proposer de véritables alternatives à chacun. Ces mesures auront un coût variable, nul, faible ou plus élevé selon les cas, à supporter par l'entreprise ou l'institution, par l'administration, ou s'inscriront dans un partenariat financier. Certaines mesures pourront être mises en œuvre immédiatement, assez rapidement ou demanderont davantage de négociations.

En parallèle à cette démarche, dès le début de l'étude, un processus d'information et de sensibilisation de tous sera mis en place, de manière à faire savoir, prendre conscience, impliquer, susciter la participation, les réactions, et à construire un projet qui obtienne l'adhésion des uns et des autres, condition indispensable au succès d'une telle... entreprise ! ||

### Cellule Mobilité

Samuel Saelens (responsable),  
Grégory Falisse (assistant)  
Tél. 010/48.94.08 - Fax : 010/45.33.43  
E-mail : mobilite@uwe.be

Créée à l'initiative de José Daras, Ministre wallon des Transports, de la Mobilité et de l'Énergie, la Cellule Mobilité de l'UWE a pour rôle de mettre à la disposition des entreprises des éléments utiles à leurs réflexions ou démarches relatives à la mobilité des personnes et des marchandises.



# ISO & Business Excellence

## Une approche internationale

Philips Medical Systems disposait de multiples certifications couvrant 15 pays. Un vaste chantier de globalisation a abouti, en moins de 12 mois, à une seule et unique certification européenne ISO 9001 (version 2000).

Dynamisme Wallon Février 2004

Par Stéphanie DUBOIS



Patrick Callens : "Chez Philips Medical Systems, l'ISO 9001 est davantage qu'un tas de documents à l'état léthargique : c'est un outil pratique dans le travail quotidien".

En implémentant le nouveau standard ISO, Philips Medical Systems a constaté de nombreuses similitudes avec le système EFQM<sup>[1]</sup>. Tous deux font la part belle au leadership, à l'amélioration permanente et à la mesure des résultats. Une raison supplémentaire pour globaliser les certificats (version 1994) ISO 9002 de 15 pays en une seule et unique certification européenne ISO 9001 (version 2000).

Avant cet exercice, les 15 pays avaient leur façon propre de décrire les business processes, bien que ceux-ci présentaient de nombreuses similitudes et étaient supportés par des systèmes informatiques communs.

Le Management européen s'est fixé pour challenge de se conformer en moins de douze mois aux nouvelles normes ISO et de faire sanctionner cette opération par un certificat commun. De la perspective du Quality Management, l'objectif du projet était de redéfinir les processus principaux, soit : la génération de commandes (Sales & Marketing), la réalisation des commandes et le support après-vente, de les décrire exactement de la même façon dans les 15 pays et de les intégrer sous le nouveau standard ISO 9001:2000.

Patrick Callens, actuellement Country Director de Philips Medical Systems, était à l'époque à la tête de ce projet. "Nous nous sommes aperçus dans un même temps que l'homologation du nouvel ISO n'était pas un but en soi. Nous avons intégré ce nouveau standard ISO dans notre Modèle d'Excellence, basé sur l'EFQM et l'avons converti en un outil de management. Pour nous aider à atteindre ce but, nous avons choisi Qsys, un logiciel dédié au management de la qualité". La fonction principale de ce logiciel consiste dans la gestion des documents relatifs à la qualité ainsi que de leur distribution contrôlée,

couplé au management des audits, des feedbacks clients, des rapports d'audits et des actions correctives mais aussi des réunions importantes. Philips Medical Systems accorde une importance majeure à la disponibilité des informations de business excellence sur l'ordinateur de chaque employé(e). Les utilisateurs individuels du système peuvent analyser leurs activités et performances dans leur propre domaine fonctionnel et partager leur expérience avec des collègues d'autres pays. Grâce à la Business Balance Scorecard électronique, les résultats qualitatifs et quantitatifs sont traduits automatiquement en graphiques et comparés aux objectifs et aux prévisions. Les résultats, les analyses, plans et actions visant à l'amélioration continue sont également traités électroniquement et disponibles pour toute personne autorisée.

En fait, dit Patrick Callens, "chaque manager a toute l'organisation entre les mains jusqu'aux résultats du tout dernier mois. Il n'y a actuellement que peu d'organisations, au sein de Philips ou à l'extérieur, qui disposent d'un système d'information et d'un outil de management comme celui-ci".

### Coûts réduits de 80%

L'impact pour Philips Medical Systems est énorme. Il convertit l'ISO en quelque chose de plus qu'un tas de documents à l'état léthargique. L'ISO devient un outil pratique dans le travail quotidien. L'EFQM devient ainsi un véritable modèle de management. Les derniers statuts sont disponibles, toutes les situations vécues sont incluses dans l'outil, de sorte que chacun d'entre nous peut en tirer avantage et la duplication d'effort être évitée.

Au sein de Philips Medical Systems, les business processes à travers toute l'Europe et le Moyen Orient sont ainsi

liés et peuvent être consultés de manière globale, l'homologation pour l'organisation faisant dès lors l'objet d'une démarche unique. Philips reconnaît l'octroi de ce label comme l'accomplissement d'un challenge de taille, engendrant un bénéfice énorme : les coûts de certification pour l'ensemble des pays concernés ont été réduits de 80%. ||

[1] European Foundation for Quality Management.

### Mouvement Wallon pour la Qualité

Cet article est proposé par le Mouvement Wallon pour la Qualité. Conçu sous la forme d'un réseau, le MWQ développe, stimule et encourage la recherche de l'excellence pour tous en Région wallonne.

Parc Créalys,  
rue Phocas Lejeune 30, 5032 Isnes  
Tél. : 081/63.49.09, Fax : 081/63.39.45,  
e-mail : info@mwq.be

# Bientôt en Wallonie

## Exporter sa technologie avec l'aide d'internet



Internet peut-il nous aider à mieux exporter nos technologies ou à trouver des partenaires étrangers pour développer nos inventions ? C'est à cette question que BirchBob ([www.birchbob.com](http://www.birchbob.com)), une initiative belgo-américaine, tente de répondre.

Dynamisme Wallon Février 2004

Par Madeleine DEMBOUR

Vous disposez d'une technologie et cherchez à la commercialiser ? La plate-forme BirchBob devrait vous intéresser. Depuis peu, [birchbob.com](http://birchbob.com) propose aux technologues de regrouper leurs offres de brevets et de services afin de mieux exploiter les potentialités d'Internet. En regroupant des technologies venant des quatre coins de la toile, BirchBob facilite la recherche de chacune d'entre elles par un preneur de brevet potentiel.

L'initiative, lancée outre atlantique, connaît un certain succès. Elle réunit déjà les offres technologiques des universités de Californie, Johns Hopkins, Harvard, ou encore des laboratoires des ministères de la santé et de l'agriculture.

"Chacun y trouve son compte", explique le Belge Jean-François Plucker, l'un des fondateurs de la plate-forme, installé aux USA depuis 1999. "Les sociétés à la recherche de technologies trouvent ici le moyen d'accéder à plusieurs milliers d'offres dans tous les domaines techniques depuis une plate-forme unique. Les technologues, ensuite, qui grâce au référencement de leurs offres sur BirchBob, augmentent leurs chances d'entrer en contact avec un preneur de brevet".

Concrètement, Birchbob propose sur son site un moteur de recherche permettant l'interrogation sémantique d'une base de données contenant des résumés de technologies disponibles à la commercialisation. En cliquant sur un de ces résumés, on accède directement sur le site Internet du titulaire de cette technologie, à l'endroit précis de la description de cette technologie et des coordonnées utiles pour initier un contact. Ce système permet aux adresses internet moins courues d'être également visitées : Harvard à côté de Wavre Technologies ? Dans le monde de BirchBob, tous sont égaux ...

La consultation est gratuite, les coûts de mise en œuvre de la plate-forme étant financés par du sponsoring.

### Un "BirchBob Wallonie" en chantier

Vendre de la technologie requiert que les parties mesurent avec lucidité la

valeur de leurs apports dans un marché en constante mouvance. Elles doivent en outre être prêtes à engager des discussions sans porter atteinte à leurs droits de propriété intellectuelle respectifs.

Pour préparer à la négociation de ces différentes étapes, BirchBob crée des plates-formes regroupant des technologies par région ou thème.

C'est ainsi qu'un «BirchBob Wallonie» est en chantier, le but étant d'y assortir divers services à valeur ajoutée, et accès à des sociétés locales, triées sur le volet, et dont l'expertise permettra aux parties d'engager des discussions sous les meilleurs auspices. Pour l'heure, les services retenus se situent en matière de brevets, tests et mesures, fabrication de prototype, certification technique, aides gouvernementales, valorisation financière, traductions techniques et juridiques. ||

### Vous disposez d'une technologie et cherchez à la commercialiser ?

Assistez à la présentation de "BirchBob Wallonie" à l'UWE mercredi 24 mars à 17h00. Inscription (gratuite) au 010/47.19.44. ou par e-mail auprès de [laurence.mortier@uwe.be](mailto:laurence.mortier@uwe.be)

Horizontal  
1/4  
PUB  
interface UNIVERSITE

**1/1**  
**PUB**  
**Cabinet DARASSE**

# Stéphane Rosenblatt, Directeur Info et Programmes RTL-TVI "Confirmer notre ancrage en Belgique francophone"

Pur "produit maison", Stéphane Rosenblatt a fait toute sa carrière dans le groupe RTL. Avec un effectif inférieur à 300 personnes, le groupe privé réussit le tour de force d'être leader sur le marché belge francophone. Un succès que le Directeur de l'Information et des Programmes attribue à l'attention portée à la formation interne et aux technologies.



Dynamisme Wallon Février 2004

Par Madeleine DEMBOUR

## Comment les médias francophones parlent-ils des entreprises wallonnes ? Quels moyens humains et matériels investissent-ils pour couvrir l'actualité de nos PME et grandes entreprises ? Quels rôles jouent-ils dans l'accompagnement du développement économique wallon ?

Après l'interview de Béatrice Delvaux (Le Soir) le mois dernier, Dynamisme Wallon poursuit ses rencontres avec les rédactions. Ce mois-ci, un acteur de la presse audio-visuelle : Stéphane Rosenblatt fait partie de cette génération qui a construit le succès de la famille RTL en Belgique.

## Quel est votre dispositif rédactionnel pour l'économie wallonne, quelles ressources y consacrez-vous ?

Stéphane Rosenblatt : Nous avons 3 bureaux régionaux (Liège, Namur et Charleroi) qui sont à la totale disposition de la maison. Ils ont été créés pour produire des reportages pour nos journaux télé et radio. Avec toutefois une exception à Liège, qui réalise un décrochage radio matinal. Nous avons

en effet constaté qu'il existait sur Liège un créneau en termes d'audience et de marché publicitaire. L'équipe y est plus importante (15 personnes) que dans nos 2 autres bureaux qui sont composés chacun de 4 journalistes, d'1 caméraman et d'1 monteur. Ce sont des unités de production extrêmement polyvalentes : le caméraman est capable de monter et vice-versa, de même nos journalistes font aussi bien de la radio que de la télé. Cela nous permet de ne jamais être bloqué.

## Cette réactivité et cette légèreté sont-elles, selon vous, à l'origine de votre succès ? Vous êtes quand même leader du marché avec un effectif peu important (289 personnes).

Le marché francophone belge est un petit marché : c'est une donnée avec laquelle nous devons travailler. Nous l'avons actée et savons que nous ne devons pas compter sur de grands

développements quantitatifs ou budgétaires. Nous essayons de transformer cette faiblesse en force, en exploitant au mieux nos atouts. C'est pourquoi nous attachons énormément d'importance à la formation interne et aux nouvelles technologies.

Sur ce plan nous tenons à toujours garder une avance : notre outil industriel de numérisation – qu'on appelle "newsroom" – sera opérationnel dans le courant 2004. Il s'agit d'un outil sur mesure que nous avons développé en partenariat avec la société wallonne EVS. Il correspond, en termes d'investissement, à la taille de notre marché. Pour en réussir l'implémentation, nous avons créé des groupes de travail multidisciplinaires, impliqué le personnel dans le cahier des charges, etc. : c'est donc un véritable projet d'entreprise qui va nous permettre, à personnel égal, d'accroître nos productions. Le but étant de continuer à assumer notre responsabilité de leader de marché.

## Quel rôle jouez-vous au niveau de l'accompagnement du développement économique de la Wallonie ?

Nous participons, bien sûr, à l'image que le public se fait du monde économique wallon. En tant que rédaction généraliste, notre rôle est d'être le témoin des différentes situations. Le public retient souvent les mauvaises nouvelles, mais nous parlons aussi de créations d'entreprise, de recherches, d'investissements, des politiques initiées pour rendre l'esprit d'entreprise... Nous essayons de rendre ça de la manière la plus vivante possible, en jouant aussi sur l'idée de proximité. Et cela intéresse les gens : le magazine "Coûte que coûte", par exemple, qui parle d'économie, est situé dans la tranche d'audience la plus importante et fait régulièrement plus de 25% de parts de marché, davantage que l'audience moyenne de la chaîne.



Stéphane Rosenblatt (44 ans) est un pur produit "maison". Après les sciences politiques et un bref passage dans des radios libres et au service de communication interne des Maxis GB, le Bruxellois intègre RTL comme reporter dès 1985. En 1991 il devient le premier rédacteur en chef de la nouvelle radio Bel RTL, fonction qui s'étendra à la télévision deux ans plus tard. Lors du départ de Pol Heyse et Eddy De Wilde en 2002, il est nommé Directeur de l'information. Une nouvelle casquette – celle de Directeur des programmes – est venue s'ajouter en 2003, à quelques mois du lancement, ce 13 février 2004. de la troisième chaîne télé.



Dynamisme Wallon Février 2004

**Après TVI (la chaîne généraliste) et Club RTL (enfants et sports), vous lancez ce mois-ci une troisième chaîne (Plug TV) qui s'adressera aux 15-34 ans. N'est-ce pas contradictoire avec l'étroitesse du marché francophone ?**

La troisième chaîne n'est pas indispensable mais nous préférons réaliser nos avancées quand tout va bien ; c'est comme le passage au numérique. Cela fait partie de la culture d'entreprise. Sur un marché très étroit, nous avons d'abord fortement investi dans l'information : c'était la volonté d'une équipe et de gens qui ont voulu réussir un pari. Aujourd'hui nous occupons une place de leader assez exceptionnelle et avons réussi à créer une image de crédibilité auprès du public. Avec la nouvelle chaîne, nous voulons toucher une cible - les adolescents et les jeunes adultes - qu'on ne touchait pas jusqu'à présent. Nous leur proposons de la fiction, des événements, de la musique, des rendez-vous inédits. Mais toujours avec la culture RTL, c'est-à-dire des méthodes de production très réactives et flexibles. Le lancement de cette nouvelle chaîne démontre encore une fois notre ancrage en Belgique francophone et notre confiance en ce marché. ||

**RTL en Belgique**

Emploi salarié : 289 temps plein (dont 50 journalistes)

Audience : 28,7% de parts de marché moyenne pour la famille RTL (source CIM décembre 2003)

Production : 11.942 heures dont 5.543 en autoproduction (année 2002) pour les 2 chaînes TVI et Club RTL

Propriétaire : 66% CLT UFA, 34% Audiopresse

Fait notable : lancement de la troisième chaîne Plug TV (15-34 ans) le 13 février 2004

**Personnes de contact :**

- Stéphane Rosenblatt, Directeur de l'Information et des programmes, 02/778.67.01, srosenblatt@rtl.be

- Philippe Roussel, Rédacteur en chef télé (récemment nommé, il prendra ses fonctions au printemps)

- Marie-France Armesto, Philippe Malherbe et Marie-France Muschang, Rédacteurs en chef adjoints

- Thierry Dupiereux, Rédacteur en chef radio (Bel RTL)

**Bureaux régionaux :**

- Charleroi (Didier Clippe) 071/20.73.70, redaccharleroi@rtl.be

- Liège (Charles Neuforge) 04/232.95.10, redacliege@rtl.be

- Namur (Philippe Dourt) 081/32.19.70, 0475/55.46.16, redacnamur@rtl.be

**A voir :** le mercredi à 19h45 et le dimanche à 11h30, l'émission « Coûte que coûte ». Philippe Malherbe et son équipe analysent et décortiquent chaque semaine l'économie.

Le mois prochain : Yves Cavalier,  
Rédacteur en chef de L'Echo

**PUBLICITE**

**Echange Liège express**

**1/1  
PUB  
UWE BFM**

# Lire, surfer, communiquer...



**"Ce que le lecteur veut, c'est se lire. En lisant ce qu'il approuve, il pense qu'il aurait pu l'avoir écrit. Il peut même en vouloir au livre de prendre sa place"**

(Jean Cocteau)

Dynamisme Wallon Février 2004

## 1. Evitez les pièges de la vie commerciale

Faut-il prévoir des conditions générales de vente ? Oui, mais encore faut-il les rédiger de manière lisible et les reproduire à la fois sur le bon de commande et la facture. Voilà l'un des conseils pertinent que l'on trouve dans ce Guide Pratique de la «chasse aux impayés» pour les PME. Tous membres d'un cabinet d'avocats de Charleroi, les auteurs passent aussi en revue le libellé de la facture, le commerce électronique à l'heure de la transposition de la directive européenne, les relations avec le fisc, les démarches judiciaires et de recouvrement.

>> Duvieusart & Associés, Editions de la Chambre de Commerce et d'Industrie (eccci.be)

## 2. Règles et permis d'urbanisme en Région wallonne

Le droit de l'urbanisme est un droit complexe en perpétuelle évolution. Deux spécialistes, Anne Valérie Barlet et Jean Pol Van Reybroeck, en présentent les principes et les évolutions dans un ouvrage qui contient un exposé précis et rigoureux. Les règles et permis en matière d'urbanisme y sont abondamment illustrées par des exemples tirés ou non d'une jurisprudence foisonnante. Les auteurs complètent leur exposé par des explications non juridiques sur les tenants et aboutissants de telle ou telle dispositions du Code wallon de l'aménagement du territoire et de l'Urbanisme.

>> Anne Valérie Barlet et Jean Pol Van Reybroeck (Préface Francis Haumont), Editions UGA (www.uga.be)

## 4. QualiGuide Wallonie 2004

La quatrième édition du QualiGuide Wallonie (73 pages) est disponible. Vous y trouverez, outre les normes et référentiels (ISO 9000, ISO 14000, SA 8000,...), des chapitres traitant de la mise en œuvre concrète de la démarche Qualité, de l'agro-alimentaire et de l'environnement, ainsi que les acteurs, les outils Qualité et les aides en Région wallonne.

A signaler également la publication, par le Mouvement Wallon de la Qualité, de brochures («La qualité, c'est quoi?» et «Comment mettre en place une démarche qualité?») et d'un calendrier 2004 illustré de dessins et de petites phrases «Qualité».

>> Mouvement Wallon de la Qualité (www.mwq.be)



## 3. Maîtriser la croissance des PME

Finances, gestion, gouvernance, ventes et développement : ces situations clés constituent des thèmes majeurs liés à la vie d'une PME. Ceux-ci sont développés par différents auteurs de chez Ernst & Young, de manière très pragmatique, avec de nombreux check-lists directement utilisables). Les thèmes sont à chaque fois illustrés par des expériences vécues d'entrepreneurs, sous la plume du journaliste Michel Lauwers (L'Echo) qui a rencontré des firmes comme HappyMany, Companymark, l'atelier protégé Travail & Vie, Alpha Répartition, les Etablissements Ronveaux, Continents Insolites, CE+T, etc.

>> Ernst & Young et L'Echo, Editions De Boeck Université

### Valorisation et cession d'entreprise

Qu'il soit assisté ou non d'un conseiller, celui qui entreprend une opération de transfert d'entreprise doit agir en connaissance de cause. Cet ouvrage permet d'armer l'entrepreneur contre les pièges potentiels qui se présenteront.

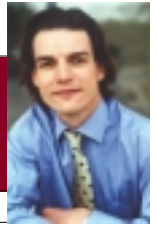
>> Sébastien Dossogne, Editions de la Chambre de Commerce et d'Industrie (eccci.be)

"Choisir la Wallonie" est le titre du livre que vient de sortir Jean-Claude Van Cauwenberghe. Il y dépeint une fresque de sa Région, de ses racines historiques à ses perspectives, relevant ses atouts, ses faiblesses et les défis qui l'attendent pour pérenniser la tendance au redressement qu'il a observée.

>> Editions Luc Pire

# Vos échéances en mars 2004

Voici une proposition de calendrier reprenant tant les dates légales (en gras) à respecter que d'autres plus informelles (en italique), mais néanmoins importantes. Elles sont issues de l'observation de plusieurs chefs d'entreprise. A intégrer dans votre agenda pour ce mois de mars !



Dynamisme Wallon Février 2004

Par Olivier KAHN, Manager du réseau Espace Indépendant

## Semaine 9

**1** > Tenue du livre centralisateur (février)  
> Contrôle des dossiers d'assurances et des polices respectives  
> Contrôle de la date de tenue de l'Assemblée générale (sociétés)

**LUNDI**

**2**  
**MARDI**

**3**  
**MERCREDI**

**4**  
**JEUDI**

**5**  
**VENREDI**

> Paiement du 2e acompte ONSS 1er trimestre (régime mensuel)  
> Envoi des factures de vente février  
> Réalisation des rappels de paiement  
> Préparation des documents pour l'élaboration de la déclaration TVA (régime mensuel/trimestriel)

**6/7**  
**SA/DI**

## Semaine 10

**8**  
**LUNDI**

**9**  
**MARDI**

**10**  
**MERCREDI**

> Dépôt du questionnaire statistique de février (entreprises industrielles)

**11**  
**JEUDI**

**12**  
**VENREDI**

> Rappel aux clients existants du panel de produits/services proposés par l'entreprise.<sup>[1]</sup>

**13/14**  
**SA/DI**

## Semaine 11

**15** > Changement éventuel du régime TVA  
> Paiement du précompte professionnel février (régime mensuel)<sup>[2]</sup>

**LUNDI**

**16**  
**MARDI**

**17**  
**MERCREDI**

**18**  
**JEUDI**

**19**  
**VENREDI**

**20/21**  
**SA/DI**

## Semaine 12

**22** > Dépôt de la déclaration TVA février et paiement (régime mensuel)  
> Paiement du 2e acompte TVA 1er trimestre (régime trimestriel)  
> Dépôt de la déclaration intrastat février<sup>[3]</sup>

**LUNDI**

**23**  
**MARDI**

**24**  
**MERCREDI**

**25**  
**JEUDI**

> Back-up informatique sur support externe

**26**  
**VENREDI**

**27/28**  
**SA/DI**

## Semaine 13

**29**  
**LUNDI**

**30**  
**MARDI**

**31**  
**MERCREDI**

> Dépôt du listing TVA spécial pour les assujettis franchisés  
> Paiement de l'ONSS sur le pécule de vacances des ouvriers  
> Paiement des cotisations sociales 1er trimestre (indépendants/dirigeants)<sup>[4]</sup>  
> Dépôt du listing TVA des clients assujettis année 2003<sup>[5]</sup>

Extraits du "Planning de l'Indépendant et du Dirigeant d'entreprise" (commande au prix préférentiel pour les lecteurs de Dynamisme Wallon : 10 € HTVA auprès de info@vanegg.be ou 0477.78.94.98)

[1] Communiquer une nouvelle fois aux clients existants l'ensemble complet des services de l'entreprise. Rappeler les atouts et qualités de l'entreprise et les avantages des clients. Imaginer des produits-services complémentaires aux services de base. Faire des plaquettes, fiches de présentation de première qualité graphique

[2] L'assujetti qui est soumis à un régime forfaitaire peut opter pour le régime normal de taxation. Option à exercer par lettre recommandée par la poste adressée à l'office de contrôle TVA. L'option a effet à partir du 1er avril de la même année. Idem lorsqu'un assujetti soumis au régime normal souhaite profiter du régime du forfait (lorsqu'il remplit les conditions spécifiques).

[3] Le montant de chacun des 2 acomptes est égal au tiers du montant des taxes dues pour les opérations réalisées le trimestre précédent (en pratique le tiers de la grille 71 du trimestre qui précède). Aucun acompte n'est dû si la déclaration du trimestre précédent est un crédit d'impôt (grille 72).

[4] Un retard de paiement entraîne un intérêt de 3%. Dispense de cotisation possible en cas "d'état de besoin". Demande à formuler auprès de la Caisse d'assurances sociales qui gère le dossier. Attention : la dispense entraîne la réduction de la future pension (droits maintenus en matière de soins de santé et d'allocations familiales). Le délai de réponse est long. Les cotisations sont mises en suspens pendant cette période mais seront peut-être dues en cas de refus. Des intérêts et majorations seront calculés en cas de refus.

[5] Liste annuelle des clients assujettis à la TVA à transmettre pour tout assujetti à l'Office de contrôle TVA compétent. Doit reprendre les coordonnées complètes de chaque client assujetti avec lequel des opérations ont été effectuées au cours de l'année 2003 pour un montant total d'au moins 250 €. Amendes sont importantes : de 25 € à 2.500 € en cas de non dépôt de la liste (envoi en recommandé conseillé).

3ème de couv

**1/1**

**PUB**

**INTEL CORPORATION**

3ème de couv

**1/1**

**PUB**

**ING**